

BANQUE NATIONALE  
DE BELGIQUE

SERVICE  
des

Études Économiques

# BULLETIN

## d'Information et de Documentation

VII<sup>me</sup> année. Vol. I. N° 6

25 mars 1932.

Un double deuil vient de frapper douloureusement notre Institution. M. Léon Van der Rest, gouverneur honoraire de la Banque Nationale de Belgique, est décédé le 4 mars 1932. M. Ferdinand Carlier, directeur-régent de notre établissement, s'est éteint le 10 mars 1932.

### M. le Gouverneur honoraire Van der Rest

Né à Bruxelles, le 10 août 1846, M. Léon Van der Rest avait commencé, au barreau, une belle carrière, lorsque, en 1888, il fut nommé membre du Comité d'escompte de la Banque Nationale de Belgique. Dès lors, il se consacra exclusivement à ses nouvelles fonctions : en 1898, il était nommé censeur; en 1905, directeur et, en 1912, vice-gouverneur.

Pendant la guerre, lorsque le vicomte de Lantsheere, gouverneur, eut été destitué par l'occupant, M. Léon Van der Rest prit la direction de l'Institut d'émission, et l'exerça avec un tact, un courage et une énergie qui ne fléchirent jamais devant les menaces de l'ennemi.

Ce fut, dès lors, de l'accord d'une opinion unanime qu'après la mort de M. de Lantsheere, Sa Majesté le Roi nomma, en 1918, M. Léon Van der Rest comme gouverneur, en lui accordant le titre de fonctions qu'il remplissait déjà depuis quatre ans.

Jusqu'en 1923, époque où il prit sa retraite, il

dépensa sans ménagement, au service de ses fonctions, toutes les ressources de sa vive intelligence et de sa grande expérience des affaires. Sa belle intelligence, son urbanité, son caractère sûr, la bonté profonde de son cœur en faisaient un chef d'élite et un citoyen excellent.

M. Léon Van der Rest était grand officier de l'Ordre de Léopold, grand cordon de l'Ordre de la Couronne et titulaire de nombreuses distinctions étrangères.

Un service solennel a été célébré à sa mémoire, de la part de la Banque Nationale de Belgique, en la Collégiale des SS. Michel et Gudule, le jeudi 10 mars, à 11 heures.

Cette émouvante cérémonie s'est déroulée en présence d'une foule recueillie, comprenant les très nombreux amis personnels du défunt ainsi que les principaux représentants du monde politique et des milieux financiers.

## M. le Directeur Carlier

M. Ferdinand Carlier était né à Vilvorde le 15 septembre 1853.

Au cours d'une carrière qui couvre une période de près de soixante années et durant laquelle il gravit successivement tous les échelons de la hiérarchie, M. Carlier s'est consacré tout entier au service de notre institution.

Entré à la Banque le 2 février 1873, en qualité de commis à l'administration centrale, il fut nommé agent à Roulers en 1888; il passa en cette qualité en 1891 à Grammont, en 1895 à Malines et en 1898 à Gand.

Dans ces divers postes, il fut vivement apprécié pour sa vive intelligence, l'excellence de son jugement et une conception remarquable des affaires bancaires. Aussi lorsqu'en 1900 une place d'administrateur devint vacante à la succursale d'Anvers, c'est sur M. Ferdinand Carlier que la Banque, sans hésiter, porta son choix.

Sous son énergique impulsion, l'activité de notre succursale prit un tel essor qu'en 1912, l'assemblée générale des actionnaires appelait M. Carlier aux fonctions de directeur.

Pendant la guerre, sa courageuse conduite fut un exemple et un réconfort pour ses concitoyens. Il fut appelé à faire partie de la Commission Intercommunale que présidait M. Louis Franck et qui avait été

créée au moment de la chute d'Anvers pour coordonner les résistances des 80 administrations communales de l'enceinte fortifiée d'Anvers en face des vexations et des exigences de l'occupant. Il fut désigné également comme trésorier du Comité National de Secours et d'Alimentation dans la province d'Anvers, et prit une part active à l'œuvre de secours, jusqu'à sa déportation en Allemagne.

C'est en 1916 qu'il paya son dévouement patriotique de sa liberté. Il fut retenu, en prison et ensuite dans les camps, en relégation jusqu'à l'armistice.

La paix revenue, Sa Majesté le Roi récompensa les services signalés que M. Ferdinand Carlier avait rendus au Pays et à la Banque, en lui conférant la distinction de Commandeur de l'Ordre de Léopold avec liséré d'or.

Tous ceux qui ont connu l'éminent défunt conserveront le souvenir des belles et rares qualités d'esprit et de cœur qui le distinguaient.

Le service funèbre en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Cruybeke, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille à Berchem, a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Un service solennel à la mémoire du défunt a été célébré, au milieu d'une nombreuse assistance, le jeudi 17 mars, à 11 heures, à l'église des Augustins, à Anvers.

**SOMMAIRE :** Les conditions d'une reprise des affaires, par M. Maurice Ansiaux. —  
La situation économique de la Belgique (Janvier-Février 1932). —  
Statistiques.

## LES CONDITIONS D'UNE REPRISE DES AFFAIRES

par M. Maurice Ansiaux,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Nous venons de traverser une période si mouvementée, si fertile en événements imprévus, si visiblement orientée vers le pire, qu'il semble tout au moins prématuré — pour ne pas dire davantage — de parler sérieusement des conditions d'une reprise des affaires.

On peut répondre à cela :

1° Que toutes les dépressions, sans en excepter les plus opiniâtres, s'achèvent tôt ou tard par le retour à l'équilibre;

2° Que souvent c'est au moment où la détresse atteint son maximum que tout à coup se dessine un vigoureux revirement;

3° Que des complications, il est vrai, peuvent toujours survenir qui retarderont l'heure où aura lieu le changement d'orientation;

4° Que sans doute aussi des transformations profondes se sont opérées dans la structure économique du monde qui sont de nature à contrarier les réadaptations indispensables au rétablissement de l'état normal et « a fortiori » à un nouvel essor;

5° Mais que des forces puissantes, quoique peu apparentes, travaillent incessamment au sein du désordre à restaurer l'ordre, au sein du pessimisme à ramener le calme et la confiance et quand le monde paraît glisser vers l'abîme, à l'arrêter sur cette pente périlleuse.

Chacun de ces points, hormis le premier, que des constatations historiques très simples établissent à l'évidence, mérite d'être examiné très attentivement.

\* \* \*

Quelques dates suffiront à montrer que le maximum de la détresse et le point de départ de la reprise peuvent être très rapprochés: 1842 (1); 1878-1879; 1886-1887. La dépression britannique qui a succédé à la double crise de 1836 et 1839 a été d'une sévérité peu commune. La classe ouvrière a souffert cruellement: la révolution sociale se dessinait sous les traits fameux du Chartisme. Au cours de l'année 1842 — de juin à août — des troubles éclatent encore dans les districts industriels. En automne cependant, le revirement est mani-

(1) Cf. TOOKE, *History of prices*, tome IV, p. 47. (Réimpression: Londres, King and Son, 1928.)

festé dans le marché des affaires. Plus tard, à la crise extrêmement violente de 1873 succède une dépression qui sera d'une exceptionnelle durée. Elle paraît bien atteindre son maximum d'intensité en 1878, surtout en Angleterre. 1879 s'ouvre sous de fâcheux auspices. Au second semestre de cette année pourtant, se produit une reprise que Juglar qualifie d'explosive. Au cours de la décade suivante, la dépression est particulièrement opiniâtre et profonde. En Belgique, éclatent des émeutes. La misère des travailleurs les pousse irrésistiblement à des actes de désespoir. 1885 et 1886 sont pour nous des années terribles. Le mal n'est guère moins prononcé chez nos grands voisins, où le chômage sévit cruellement, où l'industrie et l'agriculture subissent conjointement les plus rigoureuses épreuves. En 1887, néanmoins, il y aura une éclaircie, même une certaine reprise d'affaires. Enfin, signalons, en 1905, une brusque explosion de prospérité en Angleterre.

Ce rappel sommaire des faits les plus significatifs était opportun pour dissiper l'impression assez générale qu'un très long temps peut être nécessaire au relèvement économique après une chute aussi profonde que celle d'aujourd'hui. En disant cela, on n'entend formuler aucun pronostic. Tout au contraire. On veut simplement montrer le manque de fondement d'un raisonnement pessimiste qui est monnaie courante. En termes plus clairs, lorsque beaucoup de gens expriment l'opinion que la réaction doit être égale — en importance, en durée — à l'action, un tel jugement est peut-être de mise quand l'on compare l'intensité d'une dépression à celle de l'essor qui l'a précédée. Mais l'inverse n'est pas vrai et la comparaison de la dépression à l'essor postérieur n'a qu'une faible valeur parce que la dépression n'est autre chose qu'une réaction achevant un cycle et dont, en réalité, le rôle est de remettre les choses en ordre après l'action violente de l'essor qui a produit des dérangements, des innovations et finalement des excès et des troubles. Le cycle achevé, une situation différente s'annonce. Certes, le cycle ancien peut léguer au nouveau et lui lègue en effet, le cas échéant, les exagérations de la baisse. Toutefois, ces dernières pourront s'amender insensiblement et même rapidement sans l'intervention

d'un essor proportionnel en puissance au marasme qu'il remplace (1).

Bien plus : il advient parfois que l'assainissement surgisse brusquement avec l'entrée en scène d'un agent nouveau de prospérité. Conclusion : la dépression peut prendre fin au moment où l'on s'y attend le moins. Cette vieille formule appliquée à la mort convient aussi à la renaissance.

\* \* \*

Il est vrai que le changement d'orientation est plus d'une fois retardé par des complications fortuites ou issues de ces aggravations cumulatives dont la dépression offre plus d'un exemple. Le retard peut procéder aussi des causes encore enveloppées d'un certain mystère qui provoquent les longues vagues de baisse. Nous serions précisément, à ce que l'on assure de façon presque unanime dans les milieux scientifiques, engagés dans une de ces périodes s'étendant environ sur un quart de siècle et au cours desquelles les prix ont une tendance générale à la baisse, les reprises d'affaires étant, durant ces périodes, plus brèves que de coutume et d'ailleurs impuissantes à neutraliser complètement la tendance au fléchissement graduel des valeurs (2).

Il n'est pas douteux que toutes ces possibilités — ou toutes ces réalités — sont de nature à ajourner et à affaiblir l'amélioration si impatientement attendue. Nouvelle source d'incertitude, nouveau motif de patienter !

Les complications les plus frappantes sont certainement de l'ordre politique. Il n'est au pouvoir de personne de dire s'il s'en produira en 1932. Etant donné qu'il y a des élections générales en perspective dans plusieurs pays, il est naturel de se montrer très réservé à cet égard. Sans contester un instant ce qu'il y a d'essentiellement aléatoire dans le résultat d'une consultation électorale au cours d'une période agitée, sans méconnaître la fragilité des prévisions dans cet ordre de faits, il est pourtant à propos de faire ressortir l'importance qu'il y aurait à consacrer à celui-ci une attention particulière. De nos jours, l'union étroite des phénomènes économiques et politiques oblige l'homme d'affaires comme l'économiste à se familiariser avec les courants politiques. Il est des événements, surtout étrangers, qui surprennent et donnent l'impression d'éclater comme un coup de foudre. Une étude réaliste, serrée et suivie, des courants politiques aurait préparé l'esprit à la surveillance de pareils événements. Ce que pareille étude donnera aux praticiens comme aux théoriciens de l'Économie, c'est le sens des probabilités. Il ne s'agit point, pour le moment, d'une science politique conçue « antiquo more », comme doctrine exposant les meilleurs moyens de gouverner les peuples. Il est uniquement question de s'instruire des sentiments

(1) On soutiendrait avec plus de vraisemblance qu'un cycle violent : essor puissant, dépression calamiteuse, sera suivi d'un cycle plus modéré. C'est que l'expérience encore fraîche de la catastrophe enseigne aux producteurs à se montrer dorénavant moins téméraires. Enseignement qui, sans doute, sera perdu dix ans plus tard.

(2) Cf. Notre article du 10 mai 1930 : « Une longue période de baisse des prix est-elle en perspective? » *bulletin* n° 9, p. 333, V. 1, 1930.

collectifs de ceux-ci, de leurs désirs profonds, de leurs volontés persistantes. Connaître plutôt que juger. Connaissance non pas anecdotique ou pittoresque, mais examen pénétrant des réalités et des forces durables auxquelles ces réalités obéissent. L'enseignement supérieur des sciences politiques devrait s'inspirer d'une telle conception.

Fermons cette parenthèse. Ajoutons seulement, dans cet ordre d'idées, que la réaction ultra-protectionniste qui, à l'heure présente, entrave si radicalement le mouvement des échanges ne semble pas encore avoir atteint son maximum de virulence... et d'absurdité. La réapparition d'une mesure de guerre comme le contingentement est un symptôme peu équivoque d'une mentalité nationaliste outrancière. Le marché national aux producteurs nationaux ! Il est naturel de privilégier ceux-ci ; l'importation étrangère ne peut être tolérée que dans la mesure où elle est vraiment nécessaire. L'étranger n'a aucun droit à nous vendre. Ses réclamations contre le régime protecteur national sont d'inadmissibles prétentions, etc... : tous ces aphorismes, dont la formule varie d'ailleurs à l'infini, sont devenus monnaie courante. Autant dire que l'État appartient aux producteurs et que le marché intérieur est leur chose. Il est donc prudent de s'attendre à un surcroît d'intransigeance tarifaire, peut-être même reverra-t-on les prohibitions brutales et le redoublement des pénalités frappant la contrebande, bref, tout l'arsenal douanier de l'Ancien Régime.

L'inflation des tarifs doit déjà être regardée comme une aggravation cumulative de la dépression. Il en est bien d'autres. Tels sont les resserrements progressifs des débouchés. Ayant subi une première atteinte au moment de la crise, telle branche d'activité, la construction du bâtiment par exemple, diminue ses commandes de matériaux de toute sorte aux diverses industries qui l'alimentent. Celles-ci travaillant au ralenti réduisent leurs distributions de profits, traitements, salaires ou autres rémunérations. De là peut résulter, un peu plus tard, un surcroît de restrictions dans le domaine des constructions nouvelles.

D'une manière générale, le jeu indéfini et extraordinairement enchevêtré des répercussions de la crise entraîne une contraction progressive de la plupart des marchés. Et l'on aboutit à cette constatation d'aspect paradoxal que l'on vend moins parce que l'on a vendu moins, un premier resserrement des débouchés en déterminant un second et ainsi de suite. Ou, si l'on préfère, une première réduction du revenu global en amène une deuxième, une deuxième en amène une troisième et ainsi de suite. Ce qui peut aller non certes à l'infini, mais fort loin tout de même.

\* \* \*

S'il est vrai que le monde économique est entré dans une période de baisse de longue durée, il faut évidemment se préparer à certaines déceptions qui, d'ailleurs, n'en seront plus si elles sont escomptées. Mais le problème est très obscur. Il vient d'être débattu à la réunion des économistes de langue française et si

tous, ou à peu près, s'accordaient à reconnaître l'exactitude du fait, ils étaient loin de s'entendre quant à son point de départ — est-ce 1920 ? est-ce 1929 ? est-ce une date intermédiaire ? — et quant à la véritable portée de la notion même de période de baisse. Pour les uns, le seul indice à consulter, c'est le mouvement des prix ; or, la baisse a commencé avant la crise d'octobre 1929, plus tôt ou plus tard suivant les pays. Pour les autres, il y a lieu d'envisager un ensemble complexe de phénomènes qui constituent la régression. Cette régression est du reste relative, car elle peut n'entraver point le développement de l'outillage, développement plus lent qu'en période nettement progressive, réel pourtant et enregistré par la statistique. D'autre part, s'il est vrai que la régression soit commandée par le rythme plus lent de l'accroissement de la quantité de monnaie, elle n'offre pas — non plus que la progression — de caractère de périodicité. La multiplication des instruments monétaires se rattache en définitive à l'augmentation des réserves métalliques et celle-ci n'obéit certes point à un rythme alternant régulier.

Pratiquement, nous en sommes donc réduits à supputer les probabilités prochaines du taux d'accroissement des réserves métalliques. La courbe ascensionnelle paraît-elle monter moins vite ? C'est bien la tendance baissière qui s'affirme. Remarquez que le renforcement plus ou moins rapide des réserves métalliques ne dépend pas uniquement de l'extraction aurifère ; il peut être contrecarré par la thésaurisation ou indirectement favorisé par la remise en circulation de l'or thésaurisé, chose possible aux Indes, ainsi qu'on l'a vu ; il varie encore suivant l'extension ou le resserrement du territoire où règne l'étalon-or ; enfin, il subit le contre-coup du développement plus ou moins marqué de l'emploi industriel du métal jaune. Dans ces conditions, toute prévision est à peu près impossible à formuler, quoique, somme toute, le point le plus important demeure la richesse des gisements exploités ou exploitables dans le proche avenir. Au surplus, il serait utile de s'aviser que plus la masse d'or possédée par les banques d'émission grossit, plus sont faibles, du point de vue proportionnel, les additions nouvelles de métal. Un milliard ajouté à 80 milliards est un accroissement relatif plus faible qu'un milliard ajouté à 70 milliards. On peut répondre à cela que toute addition d'un milliard à la demande globale du métal nécessaire pour couvrir les extensions de la circulation fiduciaire voit aussi son importance relative fléchir avec l'augmentation du volume de cette demande globale. L'affaiblissement du pourcentage des quantités égales successivement ajoutées tant à la masse d'or qu'à la demande globale d'or s'équilibre théoriquement.

\* \* \*

Ce qui est aussi de nature à déjouer les anticipations, ce sont les transformations de l'organisation économique qui offrent un caractère durable. Ces changements de structure, suivant l'expression de

Wagemann, apportent dans le déroulement des phénomènes et particulièrement dans le mécanisme de la réadaptation, des altérations assez profondes pour qu'en matière cyclique, il ne soit plus possible de conclure du passé au présent sans s'exposer à commettre de sérieuses erreurs.

Puisque nous venons de faire allusion au mécanisme de la réadaptation, il serait à propos de rappeler en quoi il consiste et par suite de poursuivre simultanément l'examen du quatrième et du cinquième point mis en tête du présent article.

Il a été dit, en commençant, que des forces puissantes, mais plus ou moins dissimulées, travaillent sans relâche à restaurer l'ordre au sein du désordre ou, en d'autres termes, à établir un nouvel état d'équilibre stable.

Quelles sont ces forces ?

Adam Smith expliquait, par une image mystique, en quoi elles consistent. L'homme ne songe qu'à son intérêt personnel. Mais « il est conduit, par une main invisible à promouvoir un résultat qui n'était pas dans ses intentions » (1). Ainsi, c'est sans le vouloir que les initiatives privées concourent au bien général.

Sans doute, cette formule est trop générale et — ajoutons-le — trop optimiste pour éclairer les phénomènes de réadaptation. La vérité, c'est que toute dépression renferme en elle-même deux courants inverses : l'un qui propage, étend et intensifie les effets de la crise : c'est celui qui frappe les imaginations et répand le pessimisme ; l'autre, sous-jacent, qui prépare silencieusement, par une action continue, l'avènement d'un nouvel équilibre. Il serait encore plus exact de dire que les mêmes faits qui constituent la propagation de la crise reconstruisent par degrés les fondements ébranlés de l'économie. Eliminations d'entreprises désormais non viables ; réductions pénibles mais salutaires des rémunérations diverses dont sont faites les coûts de production ; remise en honneur, grâce à un contrôle sévère, du principe économique dans les entreprises qui s'en étaient écartées durant la prospérité ; pression rigoureuse sur le personnel en vue de l'accroissement de la productivité ; concurrence ardente pour la conquête de débouchés nouveaux, toutes ces activités sont réformatrices comme une opération chirurgicale est curative.

La « main invisible » est, dira-t-on, bien cruelle. Pareille critique est d'autant plus fondée que c'est cette « main invisible » qui a conduit les entreprises lancées à la poursuite du gain « à promouvoir un résultat — la crise — qui n'était pas dans leur intention ». Et néanmoins, il est hors de doute que l'assainissement procède en fin de compte de toutes ces actions individuelles accumulées. Ceci soit dit sans méconnaître ni les excès parfois violents et nuisibles de la réaction dépressive ni la rudesse exagérée et maladroite de plus d'une mesure de compression. Mais il ne s'agit pas, pour le moment, de prendre parti

(1) Cité par GIDE et RIST. *Histoire des doctrines économiques*, 2<sup>e</sup> éd., p. 105.

dans la vieille controverse qu'a suscitée le régime de liberté économique.

Au surplus, les changements de structure mentionnés au quatrième point n'ont pas laissé ce régime intact. Le monopole, ou du moins le quasi-monopole des trusts, cartels et entreprises intégrées, l'action puissante des associations ouvrières de résistance, l'ont fort altéré. On le sait assez, de reste : il n'avait jamais, dans la réalité, atteint la perfection théorique. Par leur défaut de plasticité, les prix de détail ont toujours dérogé aux lois de l'économie politique classique; en commerce international, le libre-échange ne s'est réalisé sur une grande échelle qu'entre les années 1860 et 1878 environ, il n'a jamais été universel; l'Etat ne s'est nulle part résigné à l'humble rôle de veilleur de nuit auquel la doctrine prétendait le condamner; la liberté d'émission des billets de banque n'a existé qu'en certains pays et pendant une période singulièrement brève, et ainsi de suite.

Mais, depuis une quarantaine d'années, les atteintes au principe ont été bien plus fortes que précédemment. C'est que l'ère de l'individualisme pur a pris fin et que s'est ouverte celle de l'association et de l'interventionnisme. Du point de vue économique, le phénomène dominant, c'est la concentration ou plus exactement cette super-concentration qui, sous des formes variées, tend au monopole. Et voici désormais la « main invisible » bien embarrassée! Les puissants organismes bancaires et industriels ne se laissent pas conduire aussi docilement que les entreprises plus modestes de jadis vers des buts qu'ils ne se sont pas assignés. Et tout particulièrement, ils résistent aux procédés de réadaptation éliminatoire si expéditifs que l'individualisme appliquait d'une manière automatique et impitoyable. De là, une certaine rigidité de l'organisme économique actuel qui a frappé des observateurs perspicaces. Le clichage des situations est renforcé par le protectionnisme outrancier qui s'efforce de paralyser l'action exercée par la concurrence étrangère dans le sens de la sélection. Par là est retardé l'assainissement. D'autant plus que l'interventionnisme conservateur, dont nous parlions tout récemment ici même, vient au secours des « débilés de grande taille ». Et alors la question se pose de savoir si l'heure de la reprise va être indéfiniment reculée. Question d'autant plus pressante et inquiétante, que les impatiences des milieux boursiers témoignent que le chômage financier a assez duré vraiment.

\* \* \*

Pour y répondre, il faut sortir des généralités.

Constatons d'abord que les stocks tendent par-ci par-là à se réduire. Quelques-uns affirment même qu'ils sont d'ores et déjà sérieusement réduits chez les intermédiaires. Seulement, l'important n'est ni le volume des stocks, ni même la tendance décroissante qu'il trahit. C'est la capacité productive, la puissance « installée », comme on dit en électrotechnique, ou encore le potentiel de production. Que les prix haussent d'aventure avec une certaine force, et l'on remettra en

activité les usines languissantes, les mines dont l'exploitation était suspendue. De ce chef, une grosse majoration immédiate de la production doit être attendue. Ce qui compromettrait infailliblement la reprise si elle n'avait pas un ressort exceptionnellement puissant.

Le risque d'avortement serait moindre, toutefois, si l'organisation de la production était plus complète, si notamment la production et la vente des grandes matières premières et des demi-produits les plus importants était gouvernée par des syndicats fortement constitués (1). S'il en était ainsi, charbon, cuivre, acier et autres métaux pourraient regagner des cours plus hauts et les conserver. La difficulté est plus grosse pour les matières premières végétales et animales. Un *Farm Board*, un gouvernement valorisant le café, un Etat colonial sont-ils de taille à restreindre la production systématiquement et pendant un temps assez long pour établir et maintenir des prix suffisamment rémunérateurs? Ici surgit déjà un de ces épineux problèmes d'économie dirigée auxquels le monde n'échappera point et qu'il ne résoudra pas du premier coup. Pour le moment, nous ne nous demandons qu'une chose : la reprise des affaires peut-elle sortir d'une vaste réglementation de la production des matières premières de toute sorte sans distinguer si cette réglementation est syndicale ou légale?

Si la réglementation des prix pouvait s'imposer un certain temps, la difficulté serait atténuée grâce au retour progressif de la demande à l'état normal. L'erreur de beaucoup de jugements couramment formulés ces temps-ci consiste à comparer une capacité de production supra-normale avec une capacité de consommation infra-normale. N'oublions jamais qu'en dépression, la demande se contracte outre mesure. Que revienne la hausse, la demande s'amplifiera, sinon tout de suite, du moins à partir du moment où la conviction se sera répandue qu'il ne s'agit pas d'un faux départ. C'est donc à une demande très sensiblement supérieure à celle d'aujourd'hui que devra s'ajuster la production. Cela étant, la réadaptation sera peut-être moins malaisée qu'on ne l'imagine communément.

\* \* \*

La vraie reprise, inaugurant un nouvel essor, suppose pourtant quelque chose de plus. Pour imprimer au monde économique l'élan qui conduit à la prospérité, il faut un fait nouveau de grande envergure tel que le rétablissement de la paix au lendemain d'un conflit armé, une invention technique, l'ouverture de débouchés nouveaux. Il peut bien se faire aussi que les affaires reprennent à la suite d'un effort financier quelque peu artificiel comme les crédits très larges que l'Angleterre avait consentis à l'Argentine avant la crise de 1890.

Il est évident que si les murailles douanières s'abais-

(1) Il n'y a contradiction qu'en apparence entre cette affirmation de l'utilité d'un redressement et d'une forte réglementation des prix par les cartels et trusts à la fin de la dépression et la critique dirigée contre l'excès de rigidité des prix de même catégorie au lendemain de la crise. Autre chose est de prétendre maintenir les prix de la prospérité alors que celle-ci a pris fin, autre chose de réagir avec mesure et efficacité contre l'exagération de la baisse qui a eu lieu au cours de la dépression.

saient partout, si la Russie se rouvrait sans réserve à nos exportations, si la Chine échappait à l'anarchie, se calmait, se laissait contrôler et obtenait des crédits sur grande échelle, s'il surgissait une nouvelle invention de portée pratique étendue, si même une redistribution des revenus assurait aux masses une puissance de consommation beaucoup plus forte qu'à présent, il y aurait un grand remue-ménage dans le monde des affaires. En dehors de ces cas hypothétiques et d'autres similaires, il n'est loisible d'escompter qu'une impulsion peu sensible préluant à une phase de calme, voire à une dépression simplement mitigée et devenue plus supportable. Mais on ne voit pas que les échanges internationaux, dans cette hypothèse, puissent reprendre une très grande ampleur.

\* \* \*

Les perspectives n'ont rien de très encourageant. Faut-il attendre les bras croisés, une nouvelle orientation de la conjoncture? Beaucoup de gens s'impatientent d'une telle passivité. Du reste, l'inertie peut être dangereuse si l'on réfléchit que la situation où nous sommes est compliquée de circonstances aggravantes comme cette crise monétaire et de crédit survenue après coup et largement due à des causes politiques. Ne convient-il pas, tout au moins, d'intervenir sans retard et très énergiquement pour combattre les effets nocifs de la thésaurisation de la monnaie fiduciaire et du métal jaune?

Les Américains sont arrivés à la conviction de la nécessité d'une telle intervention. Et c'est dans cette conviction que le gouvernement de Washington a obtenu du Congrès le vote d'une loi instituant une Corporation financière de reconstruction qui sera, en fait, un organisme d'Etat. C'est l'Etat qui lui apporte son capital : 500 millions de dollars et nomme les membres du Conseil chargé de l'administrer. La Corporation quadruplera ses moyens d'action en émettant pour 1 milliard et demi de dollars d'obligations. L'objectif propre qui lui est assigné est de hâter la liquidation bancaire en ouvrant des crédits à tous les établissements qui en ont absolument besoin pour reprendre leur activité normale. Ce qui est caractéristique, c'est le fait que la nouvelle Corporation est autorisée à prêter des fonds à des banques en liquidation ou ayant suspendu leurs paiements si cette intervention est de nature à leur permettre de se reconstituer. Disposition singulièrement hardie et qui ne laissera pas de faire peser une responsabilité assez délicate sur les dirigeants de la Corporation qui auront à se prononcer dans tous les cas de l'espèce, qui sont, en fait, assez nombreux. Il ne s'agit, en effet, d'avancer de l'argent frais qu'aux établissements qui ne sont pas irrémédiablement compromis. De là, la nécessité d'enquêtes aussi minutieuses qu'impartiales.

Il est statué que la Corporation pourra assister, dans les mêmes conditions, les compagnies de chemins de fer; en outre, elle n'acceptera en aucun cas comme gages des valeurs étrangères. Ainsi, elle ne sera point entraînée dans des aventures financières extérieures aux Etats-Unis.

La création de la *Reconstruction Finance Corporation* répond-elle à l'objectif que nous indiquions tout à l'heure et qui consisterait à faire refluer dans la circulation la monnaie si abondamment thésaurisée par des particuliers frappés de panique?

D'une manière directe, assurément non. La mission de la Corporation est exclusivement d'assainissement. Les moyens d'action qu'on lui donne se ramènent à des emprunts gouvernementaux que les thésauriseurs ne paraissent pas devoir souscrire : on n'a, du reste, pas besoin d'eux pour cela. Le nouvel Institut est donc simplement appelé à faire du crédit à moyen terme, qui, bien appliqué, sera très salutaire, mais n'augmentera point la circulation de la monnaie.

Aussi, le gouvernement a-t-il jugé qu'il y avait lieu de faire un pas de plus et d'accroître les facilités d'émission du Système de Réserve Fédérale. La pensée à laquelle il obéit est visiblement la suivante : la thésaurisation actuelle constitue une déflation formidable. Il y a donc lieu, pour mettre fin à cette calamiteuse contraction de la circulation, de procéder à une émission supplémentaire qui sera retirée aussitôt l'état normal rétabli. Et il se flatte même de l'espoir que la promesse d'accroître la circulation aura cet effet magique de ranimer la confiance défaillante.

C'est dans cette intention qu'un nouveau projet a été soumis au Congrès, le projet Glass-Steagall, que ses deux promoteurs défendent respectivement au Sénat et à la Chambre des Représentants (1). Le but que poursuivent les auteurs du projet — d'ailleurs patronné par le Président des Etats-Unis lui-même — est, d'une part, d'élargir le champ des opérations de crédit permises aux Banques Fédérales de Réserve en vertu des lois antérieures et, d'autre part, d'augmenter le pouvoir de prêter de ces établissements.

Jusqu'à présent, il ne leur est loisible d'escompter que du papier dit *éligible*, c'est-à-dire des effets à court terme ayant une origine véritablement commerciale. En vertu de la loi nouvelle, la faculté de faire des avances — à 1 p. c. au-dessus du taux ordinaire de réescompte — pourra s'appliquer aux billets à ordre (promissory notes) à condition que les banques affiliées qui les présenteront y joignent d'autres garanties, telles que valeurs mobilières nationales et, sauf cas exceptionnel prévu par la section 10 B, qu'elles se groupent par cinq au moins pour solliciter pareilles avances. Les détails de la proposition sont tous inspirés par le même esprit : celui d'adoucir la rigueur de la réglementation existante. Mais des précautions sont prises pour empêcher les abus; citons notamment la non-admission en couverture des billets, du papier non éligible accepté exceptionnellement comme couverture d'avances par les Banques Fédérales de Réserve pendant la durée d'un an. En somme, on maintient la règle de la solvabilité absolue des signatures d'effets couvrant la circulation conjointement avec l'or.

(1) Nous venons d'apprendre que le bill, après examen dans une conférence mixte de délégués des deux Chambres du Congrès, a été adopté en 10 minutes à la Chambre des Représentants et 3 minutes au Sénat. Indice significatif de la force du mouvement d'opinion.

Mais ce n'est pas tout. Pour que les Banques Fédérales de Réserve soient à même de tirer parti de cette première liberté qui leur serait accordée, il faut leur octroyer un second pouvoir relatif, celui-ci, à la couverture des billets. La règle actuelle est que les billets soient garantis, à raison de 40 p. c. au minimum, par de l'or et, pour le surplus, par du papier éligible.

Mais, ainsi que le constate l'exposé des motifs du bill Glass-Steagall, le papier éligible est devenu rare. Les banques affiliées au Système en conservent des liasses pour les utiliser en cas de besoin. Dans ces conditions, la couverture métallique excède très notablement le minimum de 40 p. c. prescrit par la loi en vigueur. Le désir des sphères officielles est à présent de « rendre libre » l'or ainsi bloqué, c'est-à-dire exactement toute la quantité d'or servant de couverture aux billets au-dessus du minimum de 40 p. c. Le moyen d'y réussir est assez simple pour le législateur toujours maître de modifier, quand il lui plaît, les exigences légales. Il suffit d'autoriser les Banques de Réserve à compléter la couverture des billets non seulement par du papier éligible, mais par d'autres éléments d'actif. On spécifie qu'il s'agira d'obligations du gouvernement fédéral, de certificats de la Dette ou de bons du Trésor. Cette autorisation ne vaudrait que pour un an, comme d'ailleurs celle des avances sur papier non éligible.

La conviction qui paraît régner dans les centres dirigeants de la politique et de la finance américaines, nous le disions tout à l'heure, c'est que le vote du bill Glass-Steagall, suivant de près la création de la Reconstruction Finance Corporation, suffira à faire renaître la confiance dans les banques. D'une part, les banques qui ont des actifs plus ou moins immobilisés et gelés pourront emprunter à la Corporation de reconstruction financière; d'autre part, l'abondance de l'émission supplémentaire fera affluer la monnaie dans tous les canaux de la circulation grâce aux avances systématiques sur promesses gagées émanant

de banques affiliées au Système (1). Ainsi une perspective d'inflation — sans sa réalisation effective — suffirait à conjurer le fléau de la déflation et à faire sortir de leurs cachettes tous les billets thésaurisés. Politique de contre-déflation ou de reflation, comme écrivent sans rire quelques chroniqueurs financiers. Cette terminologie, en effet, prêterait à la satire si les choses qui sont en jeu n'étaient si pénibles.

La tentative de redressement du crédit entreprise au delà de l'Atlantique ne laisse pas d'être assez téméraire, étant donné surtout qu'elle est purement nationale. L'écueil est, en effet, le drainage de l'or, et bien moins encore le drainage pour compte étranger que le drainage pour compte de nationaux. Ce dernier peut d'ailleurs être interne ou externe. Interne, si les porteurs de billets entreprennent de les convertir en or qu'ils thésauriseront. Les dépôts en banque permettraient, au surplus, de réaliser sur une grande échelle la même conversion à moins que le remboursement des dépôts à vue, comme naguère lors des crises de 1893 et de 1907, ne fût suspendu. Le drainage national de l'or peut être externe aussi en cas d'exportation massive de capitaux flottants. De toutes façons, la bataille pour la confiance peut être extrêmement vive et l'issue en apparaît incertaine.

Supposons cependant et souhaitons que le gouvernement l'emporte sur les semeurs de panique. Le bill Glass-Steagall, devenu loi, va-t-il amener la reprise des affaires? En dépit de l'effort actuel des Bourses, il n'est vraiment pas possible de l'affirmer lorsque l'on considère la situation encore très anormale des matières premières et du potentiel de production. Il faudrait, du moins, comme nous l'avons déjà fait observer, un retour préalable de la demande à l'état normal, au-dessous duquel elle se tient aujourd'hui, pour rendre possible le rétablissement tant désiré de l'équilibre économique.

(1) Le Bulletin de mars 1932 de la *National City Bank of New York* (p. 39) note la hausse des cours des obligations et notamment des titres d'emprunt des Etats-Unis depuis le dépôt du bill au Congrès. Les fonds d'Etat à long terme ont monté de 3 à 4 points. Leur rendement devient ainsi inférieur à 4 p. c. On compte que, grâce à la loi proposée, les ventes forcées diminueront.

# LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(JANVIER-FEVRIER 1932)

## Aperçu d'ensemble.

La situation économique de la Belgique ne s'est guère modifiée depuis notre dernière chronique, principalement en ce qui concerne la marche des industries. Signalons cependant quelques phénomènes dignes d'attention.

Le premier est le succès de l'emprunt de 1 milliard, dont la réussite ne peut qu'exercer une influence favorable sur l'économie : réduction de la thésaurisation, meilleure tenue des rentes, continuation de certains travaux d'intérêt public.

\* \* \*

Le grand problème reste celui du chômage, tant de la main-d'œuvre que de l'outillage. L'industrie ne travaille plus qu'avec un ralentissement considérable de sa capacité de production, ralentissement qui semble supérieur aux coefficients de chômage. Les liquidations de sociétés et les réductions de capital sont nombreuses.

La perte d'emploi pour des raisons techniques — transformations industrielles, mécanique nouvelle, etc. — est, jusqu'à présent, un phénomène peu important en Belgique: le personnel des verreries et des glaceries est le plus touché à cet égard. La rationalisation d'une usine à zinc entraîne en ce moment des renvois d'ouvriers. La création d'une « chaîne » et l'adoption de nouveaux modes de travail ont créé des difficultés dans deux importantes fabriques d'autos, qui avaient renvoyé du personnel. Il s'en est même suivi une grève. Enfin, la concentration de la production du coke dans quelques grandes centrales déterminera vraisemblablement du chômage technologique.

Mais il ne présente pas et, selon les apparences, ne présentera pas une importance considérable et c'est le chômage cyclique qui doit surtout retenir notre attention.

D'après les dernières statistiques, 187 caisses d'assurance contre le chômage involontaire, groupant un effectif de 757.000 membres, comptaient, le 2 janvier, dernier jour ouvrable de la dernière semaine de décembre, 128.000 assurés (soit 17 p. c. du total) en état de chômage complet.

Cette proportion était de 12,5 p. c. le mois précédent et de 9,2 p. c. en décembre 1930.

Étaient en outre affectés de chômage intermittent 159.941 assurés (soit 21,6 p. c. contre 18,1 p. c. le mois précédent et 7 p. c. en décembre 1930).

A la Bourse officielle du Travail de Bruxelles, les opérations de placement en 1931 ont été réduites en proportion du ralentissement de l'activité industrielle. Si les offres patronales furent restreintes, la main-d'œuvre en quête de travail fut abondante et les services furent assaillis par un nombre de chômeurs plus important de mois en mois.

Alors qu'en 1930, les offres atteignaient le nombre de 42.821, celui-ci tombait, en 1931, à 28.517 et les placements, qui étaient de 34.306 en 1930, n'étaient plus, en 1931, que de 23.477.

Les ouvriers non qualifiés ou peu spécialisés forment évidemment la plus grande masse des demandeurs d'emploi.

La baisse des salaires se poursuit, entraînant parfois des grèves, comme c'est le cas dans quelques charbonnages et dans l'industrie du porphyre.

Les salaires des mineurs ont été diminués de 5 p. c. à partir du 1<sup>er</sup> mars; ceux des carrières, de 6 p. c., en deux étapes; ceux des ouvriers du textile, de 5 p. c.; de même, les salaires des verriers ont été diminués.

Rappelons que les agents de l'Etat ont vu leurs traitements réduits de 10 p. c.

On a quelque scrupule à déclarer que ces baisses sont utiles dans l'action contre la stagnation relative des prix de détail. Cependant, les résultats sont là pour indiquer que la réduction du pouvoir d'achat des salaires oblige les commerçants à faire des sacrifices de prix, principalement en ce qui concerne les marchandises qui ne sont point recensées dans l'indice des prix de détail et qui, bien des exemples le prouvent, résistent fortement à la baisse.

C'est ainsi qu'une maison d'ameublement informe les fonctionnaires et employés de l'Etat qu'elle leur accorde à ses divers rayons une ristourne de 10 p. c., hormis pendant les périodes de soldes et de mises en vente.

Il est incontestable que cette décision est, en partie, le résultat d'un effort de publicité. Elle n'en est pas moins symptomatique de la pression de certaines baisses de salaires sur les prix.

Dès le 24 février 1931, l'administration des finances, dans une circulaire relative aux bases forfaitaires de taxation, signalait l'écart grandissant entre les prix d'achat des détaillants et les prix de vente aux consommateurs, circulaire de laquelle nous extrayons le passage suivant :

« Depuis que se produit la baisse des matières et des produits agricoles, les commerçants et détaillants n'ont réduit leur prix de vente ni dans une mesure plus ou moins correspondante ou uniforme, ni à partir de la même époque. Ces circonstances — qui sont capitales — devront retenir tout spécialement l'attention en vue des impositions à établir à raison des bénéfices réalisés en 1930 et en 1931. A cette fin, les contrôleurs devront organiser dès maintenant, avec le concours des receveurs sous leurs ordres et si possible des administrations communales : le relevé des maisons de commerce d'une certaine importance où se vendent des produits dont les prix accusent une baisse appréciable; il sera créé pour chacun des contribuables visés, une fiche individuelle où on indiquera si les prix de vente ont suivi la baisse, dans quelle mesure et à partir de quelle époque; ces indications seront paraphées par l'agent qui a fait chaque constatation; le contrôleur s'inspirera de ces éléments, c'est-à-dire du point de départ de la réduction effective des prix et de l'importance de cette réduction, pour modifier en plus ou en moins, selon le cas, les bénéfices qui résulteraient pour chaque intéressé de l'application des chiffres forfaitaires arrêtés d'accord avec les groupements professionnels.

» Les circonstances différant de région à région, il appartient au contrôleur de déterminer d'initiative les commerces qui devront faire l'objet des surveillances prescrites ci-dessus.

» Sont particulièrement signalés à l'attention de ces fonctionnaires en vue d'une surveillance immédiate, les bouchers et les charcutiers. On sait, en effet, que la baisse importante constatée sur le prix du bétail ne s'est pas répercutée normalement et également dans la vente en détail des viandes ».

Il sera intéressant de voir si ces moyens fiscaux produiront quelque effet.

\* \* \*

L'agriculture demeure inquiète et agitée : elle supporte la crise avec moins de calme que l'industrie. Il est vrai que l'une et l'autre se tournent vers les droits de douane, vers les contingentements. L'agriculture y ajoute des revendications en matière de fermages, dont nous disons quelques mots plus loin.

C'est là une tendance bien fâcheuse et à laquelle on a tort de céder. Il n'en peut résulter qu'une augmentation du prix de vente, c'est-à-dire une charge nouvelle pour l'exportation.

Les deux mois écoulés ont été dénués de caractéristiques en ce qui concerne le mouvement du cycle; les prix de gros ont continué à baisser, les salaires ont suivi, le chômage s'est accentué, les reprises saisonnières n'ont guère été perceptibles. La Bourse a été un peu plus ferme et l'argent est devenu plus cher, en partie comme conséquence des mouvements de capitaux à la suite de la souscription à l'emprunt. L'action des cartels est demeurée fort précaire. Cependant, la production de houille, en février, s'est réduite de 150.000 tonnes et, pour la première fois depuis bien

longtemps, les stocks de charbon ont diminué de 25.000 tonnes.

Une initiative intéressante est celle de la Chambre de Commerce néerlandaise en Belgique, laquelle organise un referendum en vue d'une entente douanière entre la Hollande et la Belgique. Deux articles documentés, l'un, de M. le Ministre Posthuma, l'autre, de M. le Ministre Forthomme, se prononcent en principe en faveur de pareille entente.

Elargir les marchés sans entraves douanières, voilà une coopération féconde à la solution de la crise.

#### Marché de l'argent, commerce de banque et spéculation.

Dans le *Bulletin* du 10 mars, nous avons publié les caractéristiques de la première tranche (1 milliard) de l'emprunt de 2 milliards que doit émettre le gouvernement.

L'émission a eu lieu le 14 mars. On aurait pu craindre que l'appel lancé par le gouvernement ne rencontrât pas l'adhésion des épargnistes, ébranlés depuis deux ans par des secousses internationales continuelles et fort enclins à la thésaurisation des billets.

Au contraire, l'emprunt a rencontré un grand succès et, bien qu'il n'ait pas été pris ferme par les banques, les souscriptions ont atteint 1.142.000.000 de francs, montant qui a donné lieu à répartition.

On ne peut que se féliciter d'un pareil résultat, alors que le marché privé des émissions est complètement atone et que la Bourse, après une légère reprise, est à nouveau en régression. Il paraît bien que la souscription à l'emprunt a fait sortir une quantité assez importante de billets thésaurisés.

\* \* \*

Une demi-douzaine de banques provinciales, d'importance secondaire d'ailleurs, ont récemment dû fermer leurs guichets.

Comme ces banques opéraient presque toutes dans des milieux agricoles ou dans une clientèle d'artisans et de petits industriels, comme leur raison sociale, fort semblable à celle d'établissements sains, prêtait parfois à confusion au détriment des seconds, comme la situation générale est mauvaise, il s'est produit, dans certains centres de province, quelque inquiétude, qui n'a d'ailleurs pas duré.

La cause principale de ces défaillances, qui a atteint surtout une banque flamande et des établissements de l'est de la Belgique, réside dans des prêts exagérés de ces maisons à un comptoir de change et de bourse de Bruxelles, aujourd'hui en faillite.

Comme les banques en difficulté avaient une clientèle de petits déposants et qu'il était expédient de prévenir un « run », des mesures de défense ont été prises par les banques de la région la plus touchée : à l'initiative de la Banque Nationale et dans un sentiment de solidarité, les grandes banques de Liège, la Banque Générale de Liège et de Huy, la Banque de Bruxelles (ancienne Banque Liégeoise et Crédit Général Liégeois Réunis), la Banque Dubois et MM. Na-

gelmackers Fils et Co, ont constitué une société anonyme, au capital de 30 millions de francs et nommée Union Bancaire Liégeoise, en vue de prêter leur appui aux établissements de crédit aux classes moyennes, qui étaient spécialement exposés.

La Banque Nationale de Belgique a considéré avec grand intérêt la constitution de cet organisme et en suite des accords intervenus avec l'institut d'émission, la nouvelle société pourra, pendant la durée de la crise, faciliter la mobilisation des actifs pour apporter ainsi une aide efficace aux affaires financières momentanément affectées par les événements actuels.

Ce consortium de soutien a suffi à rassurer l'opinion et a arrêté le retrait des dépôts.

Ces difficultés bancaires ne présentent, du point de vue du crédit considéré dans son ensemble, qu'une faible importance. Elles sont inévitables dans un

temps comme celui-ci; et le public aurait tort de s'en émouvoir.

La Mutuelle Solvay a réduit son capital de 300 à 200 millions de francs, à la suite de la cession qu'elle a faite d'une partie de son actif à la Société Belge de Banque.

A Anvers, la Banque de Crédit Commercial et la Banque Privée Anversoise fusionnent, et disposeront d'un capital de 65 millions de francs.

### Industries de biens de production.

#### INDUSTRIE DU CHARBON.

On trouvera ci-dessous les statistiques relatives à l'industrie charbonnière, que nous publions régulièrement d'après les données de l'Administration des Mines.

#### Statistique mensuelle comparée de la production de houille et de coke en Belgique.

MOIS	Production de houille crue	Stocks de charbon (1)	NOMBRE D'OUVRIERS		Production de coke
			Houillères	Cokeries	
	1.000 tonn.:s	1.000 tonn.:s			1.000 tonnes
1931 Juin .....	2.293	3.260	150.604	5.128	413
Juillet .....	2.306	3.359	149.269	4.908	427
Août .....	2.187	3.380	150.992	4.859	435
Septembre .....	2.300	3.358	148.884	4.810	426
Octobre .....	2.360	3.425	149.717	4.678	410
Novembre .....	2.083	3.471	151.318	4.668	389
Décembre .....	2.062	3.543	150.496	4.261	386
1932 Janvier .....	2.131	3.719	148.833	4.194	407
1931 Janvier .....	2.444	2.639	156.258	5.293	417
1930 Janvier .....	2.489	498	159.662	6.469	506

La situation est inchangée, en ce sens que la réduction de production est très faible relativement à l'accroissement régulier des stocks. Ceux-ci, d'après une étude récemment parue dans le *Bulletin de l'Institut des Sciences Economiques de Louvain*, auraient donné lieu à des avances des banques à concurrence de 600 millions de francs. Nous n'avons pu vérifier ce chiffre; en général, il est évident que la trésorerie des charbonnages subit les conséquences d'une crise aussi longue. Mais il ne manque pas d'entreprises qui ont vécu jusqu'ores de leurs propres réserves. Pour celles qui ont dû faire appel aux banques, la situation est plus difficile; car il est évident qu'il y a une limite à ce genre d'avances. Dans ces circonstances, des revendications protectionnistes se font jour. Mais ce remède n'est pas efficace.

Les maîtres de charbonnages ont, d'ailleurs, déjà obtenu des avantages non négligeables: la Société des Chemins de fer Belges leur réserve 90 p. c. de ses commandes et l'accord entre les représentants des industries charbonnières belge et allemande a abouti à réduire de 76 à 70 p. c. le contingent des importations de houille allemande sur la base de la production de

(1) Nous sommes informés qu'en février, la production de houille a diminué de 150.000 tonnes et les stocks se sont réduits de 25.000 tonnes. Ce n'est pas grand'chose.

1930, alors qu'aucune réduction nouvelle de l'extraction n'a été décidée.

Voici, pour quelques charbonnages du pays de Charleroi, l'importance du chômage: A. et B.: pas de chômage; C.: 2 jours par mois; D. E. et F.: un jour par semaine; G.: 2 jours par semaine.

#### SIDÉRURGIE.

On trouvera, ci-dessous, les statistiques relatives à la production métallurgique.

#### Statistique mensuelle comparée de la production de la métallurgie lourde.

MOIS	Fonte	Acier brut	Nombre de hauts fourneaux à feu
1931 Juin .....	278	263	46
Juillet .....	289	278	45
Août .....	299	284	46
Septembre .....	284	273	47
Octobre .....	272	263	45
Novembre .....	262	247	43
Décembre .....	245	237	44
1932 Janvier .....	247	238	43
1931 Janvier .....	270	256	45
1930 Janvier .....	343	330	58

La situation est dominée par l'incertitude qui règne au sujet du renouvellement du cartel de l'acier. Cette fois, les difficultés émanent de certains producteurs belges.

Le projet des comptoirs de vente semble bien avoir échoué. Selon la *Frankfurter Zeitung*, les délégués belges auraient refusé le plan de répartition basé sur la production atteinte dans les différents pays au cours du second trimestre 1931 et auraient réclamé une augmentation de 1 1/2 p. c. de leur quantum, c'est-à-dire environ 400.000 tonnes par an. On se souviendra que les aciéristes belges se sont toujours plaints de ce que leur quantum était défavorable, ayant été initialement établi sur la base d'une période coupée de grèves.

Les expéditions vers l'Angleterre ont été actives pendant la période précédant le vote du tarif, mais elles se sont bientôt ralenties. On a enregistré en janvier un relèvement des commandes de l'Amérique latine et de l'Orient.

Deux usines ont reçu une importante commande de rails de Lithuanie.

Mais la situation est devenue calme.

Le cartel international du fil machine (Iweco) semble acquérir de plus en plus d'importance et a déjà pu répartir entre les participants un nombre d'ordres accru de la part de l'étranger. Les usines liées par la convention ne peuvent pas accepter les commandes d'une manière autonome et sont obligées de les passer au bureau d'affaires du cartel, qui en assurera la répartition.

Les affaires de fonderie sont très calmes, notamment pour les appareils de chauffage; les exportations sont réduites et certaines usines connaissent un chômage prolongé. Dans une fonderie limbourgeoise qui se trouvait arrêtée, des commandes nouvelles ont permis de réembaucher septante ouvriers.

Dans les tôleries et boulonneries, le calme persiste. Certaines boulonneries envisagent le transfert de leur activité à une usine de leur groupe, d'organisation plus moderne, afin de comprimer les frais généraux; il en résulterait vraisemblablement du chômage technologique.

Les Aciéries de Sambre-et-Meuse et les Aciéries Léonard-Giot vont fusionner.

#### MÉTAUX SPÉCIAUX ET PRODUITS CHIMIQUES.

L'industrie du zinc se trouve toujours dans une situation difficile et les bilans publiés le révèlent à l'évidence. Certaines usines ont envisagé l'arrêt de la production. Les sociétés Overpelt-Lommel et Corphalie vont fermer leurs usines de Corphalie et concentrer leur production à Overpelt. Cette décision a fortement ému les salariés intéressés. Il semble que l'on va se trouver devant un cas de chômage technologique, dont la Belgique n'a, jusqu'à présent, fourni que peu d'exemples — comme nous l'avons vu.

Le tableau ci-dessous donne la production mondiale du zinc, ainsi que les données relatives à la Belgique.

Production mondiale du zinc  
(En tonnes)

	1931	1930	1929	1928
Belgique .....	130.000	175.295	197.035	205.144
Total pour l'Europe .....	485.027	695.232	695.156	684.370
Etats-Unis .....	268.816	447.611	560.770	553.210
Canada .....	90.289	120.000	76.829	73.000
Total pour le monde .....	965.628	1.391.034	1.439.447	1.399.975
Moyenne des prix du zinc (à quai) .....	£ 12-8-11	£ 16-16-9	£ 24-17-8	£ 25-5-5
Importation de zinc au Royaume-Uni .....	145.506	135.584	142.405	136.204

Les difficultés du cartel du cuivre ne sont pas applanies et des réductions considérables de production sont à l'ordre du jour. Certains producteurs sont favorables à la fermeture complète de toutes les mines, ce qui désavantagerait l'Union Minière et les mines du Canada, dont les prix de revient sont relativement bas. Ces derniers producteurs envisageraient plutôt l'abandon complet des restrictions afin de laisser au marché la détermination des prix.

Il semble que l'accord se fera sur la base d'une réduction à 20 p. c. de la capacité des mines, la production de l'Union Minière se trouvant ainsi ramenée à 40.000 tonnes. Cette société n'admettra en aucun cas l'arrêt complet de ses extractions.

La production de sulfate d'ammoniaque reste influencée par les stocks existants; la consommation des

engrais s'est relevée à la suite de l'abaissement des prix.

Rappelons qu'en 1930 la Belgique a produit : 263.000 tonnes de sulfate d'ammoniaque, 413.000 tonnes de superphosphates et 717.000 tonnes de scories Thomas.

#### CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

La Fédération des Constructeurs de Belgique vient de fêter, en décembre 1931, le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

La Fédération des Constructeurs de Belgique fut fondée en assemblée du 19 décembre 1906, par 70 adhérents occupant au total 15.000 ouvriers.

Dès janvier 1907, elle se composait de 140 établissements, avec un effectif global de 40.000 ouvriers.

En compulsant les archives du début, on relève que,

pour montrer l'importance de la construction métallique belge en regard d'autres branches de l'industrie nationale, on invoquait les chiffres ci-après concernant l'exportation pendant l'année 1906.

Combustible : 101 millions de francs-or; sidérurgie : 118 millions de francs-or; construction métallique : 293 millions de francs-or.

On estimait alors que l'exportation de l'industrie de la construction métallique représentait environ 70 p. c. de sa production:

Le montant des ventes à l'étranger des produits de la construction métallique atteignait 12 p. c. de la valeur totale des marchandises exportées par la Belgique.

Le relevé qui suit, dressé d'après le *Bulletin du Commerce spécial de la Belgique*, de l'année 1930, permet d'apprécier l'extension prise depuis 1906 par l'exportation des produits des industries susvisées.

Combustible : 1.078 millions de fr. stabilisés (environ 154 millions francs-or); sidérurgie: 3.527 millions de francs stabilisés (environ 504 millions de francs-or); construction métallique: 4.881 millions de francs stabilisés. (environ 697 millions de francs-or).

Le tantième du montant des exportations de la construction métallique atteint 18 p. c. du montant global des exportations de la Belgique.

Le nombre des adhérents à la Fédération passe de 262, en août 1914, à 482, dès le début de 1919, pour s'élever actuellement à 594, employant, en temps normal d'activité industrielle, un ensemble de 101.500 ouvriers, spécialisés pour le plus grand nombre et pour ainsi dire tous de nationalité belge.

Dès janvier 1919, à l'initiative de la Fédération, fut constituée la Société coopérative « La Construction métallique », organisme à personnalité civile, à laquelle les membres peuvent adhérer.

La durée initiale qui lui était assignée était d'une année; elle a été prolongée d'abord d'une même période, puis de trente ans.

Son but primitif était de faciliter à ses membres et par tous moyens la reconstitution de leurs entreprises de manière à leur permettre de reprendre le plus rapidement possible une activité proportionnelle à celle d'avant-guerre; de les aider à bénéficier d'une manière générale de tous les avantages ou moyens d'action offerts par les pouvoirs publics ou tous organismes chargés de favoriser le relèvement ou le développement économique du pays.

Son programme s'est largement étendu dans la suite.

Les principaux objets dont elle s'est occupée jusqu'à présent sont, dans l'ordre chronologique :

Récupération du matériel enlevé de nos usines et envoyé en Allemagne. — Licences d'exportation. — Commandes d'ensemble d'outillage et de matières premières: fontes combustibles et achat de 3.000 machines pour une valeur de 3.000.000 de dollars bénéficiant d'un crédit de cinq ans accordé par le gouvernement belge. Valorisation des bons de réquisition et avances sur ces bons. Répartition des charbons et coques allemands. Démarches pour hâter la solution des dommages de guerre. Répartition des produits métallurgiques saisis

dans la Ruhr. Service des cautionnements collectifs. Collaboration avec le Ministère des Finances pour la répartition des crédits de réparations en nature. Organisation de la participation de ses membres à diverses expositions.

Simultanément, l'Association patronale des Constructeurs de Belgique et ses régionales ont été fondées et se sont développées, alors qu'étaient créées successivement diverses œuvres complémentaires.

De 1919 à 1923, furent successivement créées et agréées au sein de la Fédération, les associations régionales ci-après citées :

Association des Constructeurs des provinces de Liège, Limbourg et Luxembourg; Association des Constructeurs de la région de Mons et de l'Ouest du Hainaut; Association des Constructeurs-mécaniciens et Fondateurs de Gand; Association des Constructeurs du Centre; Association des Constructeurs du Brabant; Groupement des Constructeurs de la région d'Anvers qui devaient permettre des relations plus suivies entre la Commission administrative et nos affiliés de province.

En novembre 1920, a été instituée la Chambre d'Arbitrage et de Conciliation de la Fédération.

\* \* \*

Cet anniversaire tombait à un moment bien défavorable car la crise atteint fortement cette industrie, où le chômage est intense dans certains ateliers.

Dans la région de Charleroi, tel industriel emploie 1.700 ouvriers contre 3.600 avant la crise; tel autre, spécialisé dans le matériel électrique, occupe 5.000 ouvriers par roulement mais 1.000 à 1.500 autres sont en chômage complet. Dans la Société C, on chôme une semaine sur trois; ailleurs, on chôme 2 ou 3 jours par semaine. E n'utilise que 50 p. c. de son personnel et une autre encore est arrêtée complètement en ce qui concerne la division hauts fourneaux; la division des petits fers chôme 2 jours par semaine.

A Bruges et à Louvain, les grands ateliers de construction ont retrouvé plus d'activité par suite des commandes de voitures métalliques passées par les Chemins de fer. Cinq firmes ont obtenu des ordres allant de 26.000.000 à 17.750.000 fr. et une nouvelle adjudication aura lieu en mai prochain.

### Industries de biens de consommation permanente.

#### INDUSTRIES DU VERRE.

Au cours de la période sous revue, il s'est produit des faits intéressants dans l'industrie du verre à vitres. On se souviendra qu'après une période de surproduction, de concurrence intense et de crise endémique, les deux groupes exploitant les brevets Fourcault, Pittsburgh et Libbey-Owens sont parvenus, à la suite d'efforts laborieux, soutenus par les banques, à grouper les verreries mécaniques dans deux sociétés d'exploitation, unies entre elles par un cartel, dont on a pu prévoir la transformation en un accord plus étroit.

Les verreries à bouche étaient définitivement fermées et l'une d'elles, la Verrerie Jonet, était récemment absorbée par l'Union des Verreries mécaniques, qui

l'a mécanisée en utilisant un brevet tchécoslovaque. Cette verrerie sera même mise en marche dans le courant de ce mois et l'Union décidera, éventuellement, la cessation du travail dans une autre division. La politique de concentration devait bientôt porter ses fruits : les stocks s'écoulaient peu à peu, les prix se relevèrent et graduellement, le nombre d'unités au travail passa de 2 à 8 sur 21.

Cette situation pouvait donc être considérée comme favorable, sauf peut-être au point de vue du rendement des capitaux investis. En effet, l'Union des Verreries mécaniques ne distribuera pas de dividende pour 1931.

La concentration aboutissait à faire ressortir la surcapitalisation évidente de l'industrie du verre, comme la stabilisation monétaire, par le relèvement consécutif des prix, fait apparaître les conséquences de l'inflation qui l'a précédée. Cette surcapitalisation n'avait d'ailleurs pu être corrigée par des réductions de capital lors de la fusion, les opérations de concentration ayant été fort délicates.

On aurait pu penser que ce faible rendement des capitaux aurait suffi à assurer aux deux compagnies existantes un véritable monopole de production. Cependant, on annonce qu'une verrerie à bouche, inactive depuis plusieurs années et indépendante, est en train de monter des appareils pour la fabrication mécanique.

A cette opération, à un moment où 60 p. c. des unités de production de l'Union sont inactives, une seule explication est possible : les prix actuellement pratiqués permettraient à une verrerie, travaillant à plein, de faire des rabais et, par conséquent, de trouver une clientèle, surtout parmi les intermédiaires violemment hostiles à la concentration de la fabrication et des ventes.

Il sera intéressant de suivre les péripéties de cette concurrence. D'autre part, l'Union des Verreries mécaniques, après avoir décrété une baisse de 5 p. c. des salaires, en deux tranches (1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> mars), baisse acceptée par le syndicat, est entrée en conflit avec les ouvriers des magasins et des caisseries, au sujet du rendement de ces dernières. Un « lock-out » a même été envisagé.

Au point de vue des ventes à l'extérieur, les seules qui intéressent vraiment la verrerie, il faut signaler qu'une entente internationale de contingentement vient d'être signée par les délégués des industries verrières de France, Belgique, Allemagne, Autriche et Tchécoslovaquie. Il s'agit de continger l'entrée en France des verres de laboratoire, de gobeletterie, objets en cristal, verres de montre, lunetterie, à l'exception des verres à vitre, des glaces et des instruments d'optique. Pour la Belgique, l'accord, valable pour un an, contingent les ventes en France sur la base de la moyenne des expéditions pour les années 1927, 1928 et 1929; pour les autres pays, le contingent est basé sur la moyenne des années 1928 et 1929.

La Belgique est désavantagée par cet accord, mais, dans la pratique, l'intensité de la crise des gobeletteries est telle que le tonnage autorisé ne sera même pas atteint. On se souviendra que le cartel des gobeletteries

avait décidé de maintenir la production à 50 p. c. du niveau antérieur. Mais on annonce déjà des fermetures supplémentaires d'usines. Pour les gobeletteries comme les verreries, le tarif anglais cause des dommages immédiats, surtout en gobeletterie, où les droits sont de 33 1/2 p. c. Au contraire, les ventes vers la Hollande reprennent. L'abaissement des droits aux Etats-Unis n'a pas encore donné les résultats attendus.

#### CARRIÈRES, CIMENTERIES ET INDUSTRIES DE LA CONSTRUCTION.

Le marché du ciment Portland artificiel reste affecté par la crise. Pour le marché intérieur, la demande continue à souffrir à la fois des conditions générales et du ralentissement saisonnier. Les prix de vente, par suite de la vive concurrence, ont une tendance à la baisse et s'établissent aux environs de 130 francs la tonne départ usine, mais des affaires sont traitées à 110 francs. La concurrence intérieure demeure vive.

Nous avons signalé qu'à l'initiative du Premier Ministre, s'était tenue une réunion des représentants de toutes les cimenteries du pays. Au cours de cette réunion, M. Renkin avait fortement engagé les cimentiers à se grouper, afin de faciliter les négociations éventuelles du gouvernement belge avec l'étranger.

Les représentants de l'industrie cimentière ne sont pas, jusqu'ici, parvenus à s'entendre. Il est à noter que les résultats financiers auxquels arrivent certaines entreprises prouvent que, pour elles tout au moins, l'exercice a été assez satisfaisant, ce qui explique les difficultés d'entente.

A l'exportation, la demande reste faible. On cote, suivant destination, \$ 1,15 ou fr. fr. 29,50 par baril de 180 kilos fob Anvers. Quelques cotations sont faites en livres sterling à 6/ par baril (base : 1 livre = 26 belgas).

La mise en application, le 1<sup>er</sup> mars, du tarif douanier anglais qui frappe de 10 p. c. « ad valorem » le ciment importé est appelée à nuire aux cimenteries belges. Les exportations de ciment de l'Union économique se sont élevées à 62.501 tonnes en janvier 1932, contre 91.475 tonnes pour le mois de janvier 1931, ce qui représente une régression de 31,66 p. c. Le marché hollandais est très disputé à la suite de la dénonciation de l'accord pour le partage des importations.

\* \* \*

L'accord international sur les contingents d'importation dans l'industrie de la porcelaine n'a pu être étendu à la Belgique.

Des conférences entre fabricants de porcelaine « vaiselle » belges, français, allemands et tchèques furent cependant tenues les 1<sup>er</sup> et 2<sup>er</sup> mars, dans les locaux du Comité Central Industriel, en présence des délégués officiels des différents gouvernements.

Il s'agissait de trouver le moyen d'étendre à la Belgique l'entente réalisée le 13 novembre dernier entre la France, l'Allemagne et la Tchécoslovaquie. Cette entente est basée sur le maintien des tarifs douaniers en vigueur vis-à-vis des industriels étrangers qui ont signé une convention de respecter certains prix de vente minima, tandis qu'un tarif majoré est appliqué

à ceux qui ne prennent pas le même engagement.

Pour réaliser l'extension de ce système à la Belgique, et conséquemment l'application d'un tarif différentiel, il fallait obtenir d'abord le consentement du gouvernement français, car les tarifs d'entrée en Belgique sont consolidés vis-à-vis de la France seule, en vertu d'un accord de 1927, tandis que les autres pays jouissent simplement de la clause de la nation la plus favorisée.

La France avait marqué son accord sur cette déconsolidation.

Malgré cette position favorable, il n'a pas été possible d'arriver à une entente avec les délégations tchèque et allemande en ce qui concerne les prix et, dans ces conditions, le gouvernement belge envisage des mesures de contingentement. Les marchés belges sont inondés de produits tchèques et allemands à des prix qui ne permettraient pas, dit-on, à nos industriels de maintenir leurs usines en activité.

\* \* \*

La vingtaine de firmes briquetières qui ont établi leurs installations le long du canal campinois, occupent au total, en temps ordinaire, plus de 2.000 ouvriers. L'industrie briquetière de la Campine et celle de la région de Boom assurent ensemble 90 p. c. environ de la production totale du pays.

La capacité de production de l'Association des Briqueteries campinoises peut, selon la « Chronique des Travaux Publics », atteindre 500 à 600 millions de briques par année.

Bien que 1930 fût déjà une année de crise, la production atteignit encore 85 p. c. de ce maximum théorique. En 1931, par suite d'une grève ayant duré plus de deux mois, ce chiffre baissa jusqu'à 40 p. c., soit donc 10 p. c. de moins que la moitié du rendement possible.

La situation des briqueteries belges était restée normale jusqu'en septembre 1930. A présent s'accumulent des stocks représentant des millions de briques.

\* \* \*

Dans l'industrie de la pierre s'affirme un courant tendant à remédier aux effets de la crise par des ententes internationales, permettant de ne pas recourir aux interventions gouvernementales. Ce mouvement s'est déjà manifesté dans les industries de la porcelaine, du verre, etc.

C'est ainsi qu'une réunion de délégués des carrières françaises et belges a eu lieu à Bruxelles.

Les carriers ont examiné la situation du marché de la pierre de construction dans les deux pays. Ils ont reconnu qu'il serait préjudiciable de contrarier les courants commerciaux naturels établis de longue date entre la France et la Belgique.

Ils ont convenu d'observer en commun les besoins des marchés et des carrières des deux pays et d'établir entre eux une liaison en vue de déterminer les mesures les plus conformes aux intérêts nationaux réciproques.

Cet accord s'explique d'autant mieux, que la Société Générale et la Banque de Bruxelles contrôlent des sociétés possédant des carrières importantes dans les deux pays et qui peuvent, de la sorte, satisfaire les besoins divers de l'architecture.

\* \* \*

Les carrières de pierre bleue du bassin de Soignies chôment deux jours par semaine depuis le début de janvier. Les petits chantiers de tailleurs de pierre sont sans travail.

Une réduction de salaires de 2 p. c. a été appliquée à partir du 1<sup>er</sup> février, une autre de 4 p. c. a été appliquée le 1<sup>er</sup> mars. En 1931, on avait déjà appliqué aux salaires des réductions contractuelles s'élevant à 17 p. c.

Les dernières baisses ont provoqué des conflits : dans les carrières de porphyre de Lessines, la grève a éclaté le 1<sup>er</sup> février et 4.200 ouvriers ont quitté le travail, sauf dans deux sièges qui suffisent à assurer les commandes passées au Comptoir.

Dans les carrières de la Meuse, le chômage partiel continue. Les carrières de marbre de l'Entre-Sambre-et-Meuse voient le chômage s'accroître. On enregistre un certain chômage technologique, par suite de la mécanisation de certaines exploitations. Plusieurs carrières, dépendant d'une importante société, sont fermées.

## Industries de biens de consommation

### INDUSTRIES TEXTILES.

#### *Industrie de la soie artificielle.*

Nous avons signalé dans notre dernière chronique que les sociétés belges fabriquant de la soie artificielle étaient entrées en pourparlers afin de conclure une entente de production. Cet accord est maintenant acquis.

Les conseils d'administration de la Société Générale de Soie artificielle par le procédé Viscose (Alost), de la Société Anversoise de Soie artificielle (S. A. S. A.), de la société La Seta (Ecaussinnes), des Fabriques de Soie artificielle d'Obourg, de la Fabrique de Soie Artificielle de Tubize, ont ratifié la convention établissant les bases sur lesquelles sera créée l'Union des Fabriques belges de Textiles artificiels (Fabelta).

Les cinq sociétés feront apport au nouvel organisme de l'ensemble des éléments constituant leurs moyens de production et de vente de soie artificielle par le procédé Viscose. Elles subsisteront pour l'exécution de leurs autres objets. La Société de Tubize, notamment, continuera à fabriquer pour son compte la soie à l'acétate de cellulose (sétilose). Le capital sera réparti entre ces sociétés sur la base de coefficients proportionnels à la valeur industrielle de chacune d'elles. La mise en œuvre de cette convention nécessite différents travaux d'experts qui ont été entamés immédiatement.

La formule adoptée est donc semblable à celle qui a prévalu pour la constitution de l'Union des Verreries mécaniques belges. Dans l'un et l'autre cas, les banques ont influencé les négociations dans le sens de l'entente.

### *Industrie de la laine.*

Les nouvelles touchant l'industrie lainière sont plus mauvaises que de coutume.

Les ventes de déchets textiles et de laines de Verviers sont peu fréquentées et la clientèle française s'en tient éloignée. Les prix des balayures, des déchets, des écarts, blousses et laines sont en baisse. A la vente de janvier, la baisse était de 15 p. c. sur les déchets et de 10 p. c. sur les blousses et laines. Les résultats des ventes de Londres ont encore ralenti les transactions des ventes verviétoises du début de mars, au cours desquelles des baisses de 10 à 15 p. c. furent enregistrées. 60 p. c. des lots offerts ne trouvèrent pas acheteur; les qualités supérieures sont tout à fait délaissées.

Le chômage des ateliers est intense : Verviers en ce moment travaillerait à 27 p. c. de sa capacité; des usines qui n'avaient pas chômé depuis trente ans ont arrêté leur fabrication. Mais c'est surtout le commerce de la laine qui est éprouvé. Les bilans permettent de se rendre compte des pertes subies et la situation de plusieurs maisons est très difficile. La position des entreprises industrielles est beaucoup plus saine.

Signalons qu'une très ancienne société en nom collectif, la Maison Peltzer, de Verviers, dont les origines remontent à la révolution industrielle, vient de se constituer en société anonyme au capital de 116 millions, ce qui lui a permis d'absorber une entreprise qu'elle contrôlait. Ainsi disparaît encore une de ces firmes particulières qui jouèrent un rôle si important au cours du siècle dernier, pour faire place à une compagnie par actions qui restera une entreprise de famille, avant de passer, suivant le processus classique, dans la classe des sociétés possédées par un grand nombre d'actionnaires. Cet exemple de la firme Peltzer est intéressant parce qu'il se rapporte à l'industrie lainière, peu touchée par le processus. Mais en métallurgie et en construction, les exemples ne manquent pas : rappelons les opérations similaires des entreprises Boël, Melotte, etc.

Dans la région d'Eecloo, les entreprises lainières enregistrent des ordres pour l'intérieur, mais la production demeure réduite : une fabrique de peignés travaille à 50 p. c. de ses possibilités. Cependant, quelques ateliers maintiennent leurs effectifs au complet.

Les fabriques de tapis de Mouscron sont fort atteintes. Certaines ne travaillent que deux ou trois jours par semaine. Les ordres sont rares et les prix peu rémunérateurs. Les fabriques de tissus d'ameublement sont dans une situation encore plus difficile.

Au contraire, les fabriques de couvertures sont assez occupées dans certaines régions.

Le ralentissement de la bonneterie est marqué par suite de l'absence des commandes anglaises et hollandaises.

### *Industrie du lin.*

Les grandes filatures de lin, dont le nombre est réduit, continuent à travailler activement, mais les prix ne satisfont pas les producteurs; de grosses quantités de fils ont été introduites en Angleterre. Bien que l'on note des demandes de prix émanant des Etats-Unis, la

situation s'aggrave dans les tissages. Le chômage y est de 30 p. c.

Plusieurs entreprises ont engagé des négociations avec les syndicats ouvriers pour confier quatre métiers (au lieu de deux) à un même tisserand; cette mesure agirait sur les prix de revient.

### *Industrie du jute.*

Les filatures de jute mettent à profit le ralentissement du travail pour poursuivre leur équipement automatique. Une filature de 2.700 broches est ainsi complètement transformée; deux autres (12.000 broches) font de même.

Les tissages de jute se plaignent de la concurrence de l'Inde.

### *Industrie du coton.*

Depuis deux mois, les marchés cotonniers ont fait preuve de stabilité; les cotons non-américains sont relativement chers et le coton des Etats-Unis s'en trouve favorisé. La consommation des usines américaines et orientales est plus forte que l'an dernier.

Malgré cette fermeté de la matière première, les filatures ne reçoivent que peu d'ordres et les usines sont insuffisamment alimentées. Les stocks de filés sont assez lourds. Les tissages traversent une période difficile et souffrent des restrictions de crédit. Dans la région d'Audenarde, les tissages importants ont travaillé sept jours en janvier; par contre, les petites entreprises ont été bien plus actives. En février, les grands tissages n'ont pas travaillé plus de 15 jours et l'un des plus importants n'a été ouvert que 4 jours. Les usines produisant des articles en tissu mixte : soie et coton, ont travaillé régulièrement pour le marché intérieur.

### INDUSTRIES DU BOIS ET DU MEUBLE

Le marché du bois souffre de la crise générale, de la crise charbonnière et de la concurrence scandinave et balte.

Les ventes de bois, dans les régions forestières, sont difficiles; les prix sont déprimés : c'est ainsi que les sapins qui valaient 140-150 francs, il y a un an, cotent aujourd'hui 80 à 90 francs.

Une fabrique de meubles de Malines a remis le préavis à ses ouvriers. Dans les autres centres : Nivelles, Ath, Courtrai, la situation est inchangée.

Les ventes d'objets d'ameublement dans les grands magasins ont sensiblement baissé. Notre indice (1927 = 100) indique les maxima saisonniers suivants : 1928 : 181; 1929 : 195; 1930 : 156 et 1931 : 131. Les prix des ameublements n'ont guère suivi le mouvement général des prix; cependant, on constate l'offre de meubles « bon marché » mais de qualité secondaire. La baisse des meubles de meilleur choix est faible et, avec la réduction du pouvoir d'achat, explique la mévente.

### INDUSTRIES DU CUIR.

Les tanneries continuent à chômer partiellement; les achats de cuirs tannés portent sur des quantités peu importantes et les ordres saisonniers des fabricants de chaussures ne se produisent pas, par suite de l'arrêt

dans la vente des chaussures. La concurrence d'une entreprise étrangère, qui vend d'ailleurs plus cher en Belgique qu'au lieu de fabrication, a fait baisser les prix des chaussures sur le marché belge et a stimulé l'effort des producteurs nationaux. Les fabriques d'Iseghem ont obtenu des ordres pour l'Angleterre.

#### INDUSTRIE DU PAPIER.

Certaines papeteries chôment deux et trois jours par semaine; en 1931, la moyenne du chômage a atteint 27,3 p. c. Cependant, une machine a été remise en marche dans une papeterie de la Belgique rédimée.

Les fabricants de papier, à leur tour, réclament des mesures protectionnistes, notamment un droit de transit qui protégerait leurs marchés de l'ouest contre la concurrence allemande et scandinave.

Où s'arrêtera-t-on dans cette voie mauvaise?

#### INDUSTRIE DE LA PÊCHE MARITIME.

Le produit de la vente de poisson à la Minque d'Ostende s'est élevé à fr. 3.650.761,20 en janvier et à fr. 4.477.612,50 en février 1932. Ces chiffres sont en augmentation de fr. 521.603,20 et 1.310.443 fr., respectivement sur ceux de janvier 1931 (3.129.158 fr.) et de février 1931 (fr. 3.167.169,50). Les apports accusent également une augmentation de 411.814 kg. en janvier (chiffre total du mois : 1.059.195 kg.) — en janvier 1931 647.381 kg. et de 589.967 kg. en février (chiffre total du mois : 1.358.169 kg.), en février 1931 : 768.202 kg.

Voici le détail du produit de la vente de poisson frais à la Minque d'Ostende au cours des mois de janvier et février 1932 :

	JANVIER		FÉVRIER	
	Produits Francs	Apports Kilogr.	Produits Francs	Apports Kilogr.
Chalutiers à vapeur .....	1.213.115,50	356.040	1.636.470,—	590.868
Chaloupes à moteur.....	2.388.879,70	690.119	2.746.107,—	730.120
Chaloupes à voiles .....	2.545,—	562	2.305,—	788
Divers .....	36.361,—	8.950	33.018,50	9.300
Poisson de provenance étrangère .....	9.860,—	3.524	59.712,—	27.093
1932.....	3.650.761,20	1.059.195	4.477.612,50	1.358.169
1931.....	3.129.158,—	647.381	3.167.169,50	768.202
Différence .....	+ 521.603,20	+ 411.814	+1.310.443,—	+ 589.967

La situation de la pêche maritime n'est pas fort brillante, et par suite des mauvaises saisons des pêches spéciales « harengs guais et esprot », beaucoup de pêcheurs ont abandonné celles-ci et ont ramené des apports plus considérables de poissons de toutes sortes, d'où baisse du prix du poisson.

La pêche des harengs guais, dont les ventes ne sont

Saison 1931-1932 :	648 pêches	soit Kg.	3.385.750	pour Fr.	3.642.805,45	soit Fr.	107,—	les 100 kilos.
» 1930-1931 :	2.212	»	Kg. 18.460.596	» Fr.	13.008.930,61	» Fr.	70,—	les 100 kilos.
» 1929-1930 :	1.545	»	Kg. 11.282.163	» Fr.	16.998.754,62	» Fr.	150,—	les 100 kilos.
» 1928-1929 :	1.050	»	Kg. 12.121.953	» Fr.	11.605.255,—	» Fr.	96,—	les 100 kilos.
» 1927-1928 :	814	»	Kg. 3.857.383	» Fr.	4.074.260,97	» Fr.	106,—	les 100 kilos.

Cette pêche saisonnière qui constituait généralement pour nos pêcheurs une période fort rémunératrice et avait pris depuis 1927 un développement considérable, se termine défavorablement, l'exploitation étant déficitaire pour une partie de la flottille. Les bénéfices réalisés sur cette pêche par certains pêcheurs sont surtout destinés au paiement des intérêts et annuités des bateaux hypothéqués, assez nombreux dans la flottille de pêche, récemment modernisée et pourvue de moteurs à explosion. C'est cette pêche qui avait permis cette rapide motorisation des chaloupes, dont 40 seulement sur 200 se sont livrées à cette branche de l'industrie de la pêche maritime, au cours de cette campagne, dont le produit est inférieur de 75 p. c. à celui de 1930-31.

Comme pour les harengs guais, les chiffres relatifs

pas comprises dans les statistiques mensuelles de la Minque, est terminée.

Voici les derniers apports :

Janvier 1932 : 2.602.060 kg. pour fr. 2.835.022,75;

Février 1932 : 781.140 kg. pour fr. 804.623,20.

Ce qui donne, avec les chiffres fournis antérieurement :

à la vente de l'esprot ne sont pas compris dans les statistiques mensuelles de la Minque.

Voici les chiffres des deux premiers mois de l'année : janvier 1932 : 957.410 kg. pour fr. 226.478,35 (rendement insuffisant); février 1932 : 679.365 kg. pour 107 mille 218 fr. 35.

De même que pour le hareng guais, la pêche n'est plus pratiquée que par un nombre restreint de barques, le prix moyen de l'esprot étant évalué à 10 fr. les 100 kg.

Les barrières douanières entravent l'exportation du poisson belge.

En France, le chiffre du contingentement de poisson fin (sole, turbot) étant atteint, l'exportation de poisson pendant le premier trimestre 1932 n'est plus autorisée.

C'est donc le poisson qui laisse le profit le plus élevé dont l'exportation est arrêtée.

En Angleterre, taxe de 10 p. c. sur tout le poisson importé et qui ne provient pas de captures anglaises.

En Italie, contingentement fixé à 800.000 kg. avec un droit d'entrée de 15 p. c.

En Allemagne, le poisson belge (harengs et esprotts surtout) est taxé à 2 p. c. à l'entrée. En outre, les diverses associations de l'industrie allemande de la pêche viennent d'adopter une résolution invitant le gouvernement du Reich à interdire immédiatement l'importation en Allemagne de poissons de mer qui n'auraient pas été pêchés par des équipages allemands, ou bien à établir sur le poisson pris par des entreprises étrangères une taxe douanière de 33 1/2 p. c. « ad valorem ».

#### LA CONSTRUCTION DES BATEAUX D'INTÉRIEUR.

Une enquête a été menée auprès des constructeurs navals belges afin d'établir quelle avait été la production de leur chantier en bateaux d'intérieur neufs pendant l'année 1931; 25 chantiers ont fait parvenir les renseignements demandés, qui sont récapitulés ci-dessous :

#### Bateaux en fer lancés en 1931.

##### A) Bateaux sans propulsion mécanique.

8 chalands rhénans (plus de 750 T.) jaugeant T.	8.362
4 bateaux, type campinois, jaugeant .....	2.483
7 bateaux, type sambrésien, jaugeant .....	3.294
53 bateaux, type spits (38,50 m.), jaugeant .....	19.725
21 bateaux, types divers, jaugeant .....	6.413
93 bateaux, jaugeant .....	T. 40.277

##### B) Bateaux avec propulsion mécanique.

59 bateaux, type spits (38,50 m.) à moteur ...	4.380 I. H. P.,	19.771 T.
3 tanks à moteur.....	140 I. H. P.,	415 T.
15 bateaux, types divers (à vapeur ou à moteur)	2.212 I. H. P.,	3.318 T.
8 remorqueurs à moteur .	2.500 I. H. P.,	— T.
85 bateaux.....	9.232 I. H. P.,	23.504 T.

soit un total général de 178 bateaux neufs lancés en 1931, jaugeant 63.781 T. et 9.232 IHP et dont la valeur peut être estimée à 67 millions de francs.

Dans le tableau ci-dessus ne sont compris, ni les bateaux en bois, ni le matériel fluvial spécial (tels les dragues, pontons-grues, yachts, canots, matériel d'entrepreneur, etc.).

#### COMMERCE DE L'IVOIRE.

La vente trimestrielle du 2 février s'est tenue en présence des acheteurs habituels. La demande était assez bonne pour l'ivoire dur, mais limitée toutefois à des prix de 15 à 20 p. c. en dessous des estimations établies, cette fois encore, sur la base de 175 fr. la livre sterling.

L'ivoire doux était délaissé et des concessions plus grandes furent nécessaires pour pouvoir le réaliser.

Les prix pour l'ivoire dur se sont maintenus au niveau de ceux de la vente d'octobre dernier, sauf pour les dents à billes qui, elles aussi, subissent une baisse de 10 à 15 p. c.

#### Résultat de la vente (en kg.).

	Exposé	Vendu
Congo dur.....	35.055	11.266
Congo doux .....	1.640	637,5
Divers .....	17.930	6.645,5
	54.625	18.549

Stock à Anvers, le 4 février : 68.000 kg.

#### L'agriculture.

L'agriculture belge n'est pas encore sortie de la crise à laquelle elle n'aurait pu échapper et les prix des différents produits demeurent à des niveaux peu rémunérateurs. Par rapport aux maxima atteints en 1929, la situation paraît nettement critique :

#### Diminution des prix agricoles.

(Moyennes mensuelles de 1929 à 1931)

Froment (100 Kg.) .....	47,— %
Seigle (100 Kg.) .....	51,— %
Avoine (100 Kg.).....	41,— %
Orge (100 Kg.).....	48,— %
Pommes de terre (100 Kg.) .	+ 0,04 %
Lin brut (100 Kg.) .....	68,— %
Beurre (Kg.) .....	29,— %
Laine (Kg.) .....	46,— %
Œufs (pièce) .....	30,— %

Mais il ne faut pas oublier que l'année 1929 a connu des niveaux fort élevés et, en outre, il convient de pondérer l'importance des différents produits. Ainsi, la vente de la laine ne joue dans l'économie agricole belge qu'un rôle négligeable, sauf dans quelques fermes campinoises et ardennaises, et le mouton qui n'est plus, en fait, qu'un animal élevé accessoirement par les ouvriers agricoles, n'est même plus relevé dans les statistiques du Ministère de l'Agriculture sur la « Répartition et le rendement des cultures ». Le lin n'occupe que 23.000 hectares et sa culture n'intéresse que les deux Flandres et une partie du Hainaut. Ces régions sont évidemment affectées par une baisse aussi profonde que celle que l'on enregistre, mais les 23.000 hectares ne représentent que 1,25 p. c. des 1.830.000 hectares environ mis en culture en Belgique.

On sait que l'agriculture aime la protection et elle en a obtenu beaucoup ces temps derniers. Nous n'avons cessé de signaler combien cette tendance est dangereuse.

Il est courant d'entendre dire que la protection douanière n'existe qu'en faveur d'une demi-douzaine d'articles agricoles et couvre plus de 1.200 articles industriels. Ce raisonnement est spécieux : la liste des produits agricoles indigènes est fort réduite : beurre, œufs, fromages, lait, viande, légumes, fruits, céréales, betteraves, tandis que l'industrie sort des milliers de produits. Si l'on voulait absolument établir une comparaison, on devrait l'établir entre la valeur des produits agricoles et industriels, et encore, cette comparaison serait boiteuse, pour de nombreuses raisons.

A côté des réclamations protectionnistes de l'agri-

culture, on relève une campagne en faveur de l'abaissement des fermages.

Le mouvement s'est dessiné parmi les locataires de biens ruraux appartenant aux Commissions d'Assistance publique. Il semble que ces demandes aient été satisfaites dans une certaine mesure, puisque le Ministre de la Justice, duquel relèvent ces commissions, leur a fait parvenir une circulaire qui a été rendue publique et dont voici les passages principaux :

« La crise agricole a forcé certains locataires de biens ruraux appartenant aux Commissions d'Assistance publique à demander la réduction de leur fermage.

» Certaines administrations propriétaires se montrent disposées à consentir une réduction, mais à la condition qu'elle ne soit accordée que pour une année et que la situation soit réexaminée à chaque échéance.

» Ces administrations ont attiré l'attention du Ministère de la Justice sur les conséquences d'un refus : elles devraient poursuivre les locataires en paiement de l'intégralité du fermage, ce qui entraînerait la ruine et le départ des exploitants ; en cas de nouvelle location, elles ne pourraient établir le fermage qu'à un taux inférieur ; elles risqueraient enfin de voir leur bien s'avilir entre les mains de fermiers dont elles n'auraient pu apprécier les qualités et qui pourraient se montrer moins consciencieux que les anciens locataires. Au contraire, en consentant une réduction des fermages, les administrations limiteraient leurs pertes.

» C'est ce que font les propriétaires particuliers qui comprennent leurs intérêts.

» Il est désirable que pareille faculté soit laissée aux administrations publiques.

» Il appartiendra aux autorités qui ont approuvé le bail de statuer sur les demandes de réduction que leur soumettront les Commissions d'Assistance publique et les Fabriques d'Eglise. La réduction, valable pour un an, sera consentie dans une proportion à déterminer d'après les circonstances ; la situation sera réexaminée à chaque échéance. »

Peu auparavant, certains groupements avaient tenté de déterminer le Ministre de l'Agriculture à déposer un projet de loi comportant des réductions automatiques des fermages. C'est là une voie bien arbitraire. Certaines communes et beaucoup de propriétaires ont déjà consenti des réductions pour leurs propriétés. C'est par ces accords individuels qu'il faut aboutir aux adaptations nécessaires. C'est au fond l'intérêt de tous. Dans notre pays, le morcellement de la terre est énorme : moins de mille fermes de plus de 100 hectares, 4.250 de 40 hectares et plus ; 300.000 agriculteurs exploitent plus d'un hectare et 90.000 moins d'un hectare. Une vive concurrence entre les locataires, à l'époque des hauts prix, les a amenés à commettre des imprudences. Ils en portent le poids. Encore faut-il tenir compte de ce que bon nombre de baux sont stipulés en blé et que, dans ce cas, le loyer est réduit de 47 p. c. depuis 1929, ce qui correspond, sensiblement, à la moyenne de baisse des produits de la terre.

Il est intéressant de signaler que dans la région maraîchère de Malines, où la terre est extrêmement morcelée et où les loyers sont très élevés par suite de la haute productivité du sol, vu le genre de culture, la résistance à payer les fermages a commencé il y a plus d'un an.

Les prix des terres vendues aux enchères sont fort variables. Dans la Hesbaye, une terre à betteraves est tombée de 40.000 à 7.000 francs l'hectare en trois ans. Dans les environs d'Audenarde, des terres de seconde qualité se maintiennent à 40.000 francs, soit dix fois le prix d'avant-guerre.

\* \* \*

Si l'opinion s'inquiète de la protection agricole et des atteintes au respect des contrats en matière de fermages, qui sont, en effet, des questions fort importantes, il convient, cependant, de dire quelques mots des efforts du Gouvernement pour améliorer la qualité des produits. On connaît le système de marquage des œufs. Les bouchers doivent, dorénavant, indiquer si la viande mise en vente est indigène ou importée. On étudie en ce moment un projet de réglementation de la fabrication des fromages et un autre sur le calibrage et l'emballage des chicorées witloof. On devra, semble-t-il, arriver à adopter des solutions analogues en ce qui concerne le commerce des fruits. Il est notoire que les fruits belges sont mal présentés et cette situation est d'autant plus inadmissible que les fruits sont, précisément, un produit secondaire, parfois même de luxe, dont la consommation est souvent déterminée par la belle apparence. C'est le secret du succès de beaucoup de fruits exotiques. Chez nous, on a déjà pu constater les efforts de quelques coopératives de la vallée de la Meuse, mais ils sont encore trop dispersés.

Cette amélioration de la présentation est d'autant plus nécessaire que l'étendue de nos exploitations fruitières a augmenté, au cours de ces dernières années, dans de grandes proportions. Elle couvre actuellement près de 67.000 hectares contre 50.000 il y a trente ans et 38.000 il y a cinquante ans. En un demi-siècle elle a donc presque doublé.

Les cultures qui ont pris dans le pays un grand développement sont, outre le raisin (Brabant), la pomme et la poire (pays de Herve, Tournaisis), la cerise (Limbourg), la fraise (alentours de Bruxelles), la groseille et la noix (Flandre orientale) et la prune (Namur).

Il y a là beaucoup d'avenir, à condition de s'organiser et d'améliorer la production et la présentation.

\* \* \*

Le commerce d'exportation des œufs belges est actuellement entravé :

1° vers la France, par un contingentement sévère et défavorable ;

2° vers l'Allemagne, par une taxe de transmission de 2 p. c., plus un droit de 5 R. M. par 100 kg. bruts ;

3° vers l'Angleterre, par un droit de 10 p. c.

C'est vers l'Angleterre que les exportations demeurent les plus actives et, en fait, de janvier 1931 à janvier 1932, on enregistre un léger mouvement

d'expansion. Le froid tardif, en ralentissant la ponte, a aidé à maintenir le prix des œufs. Ils coûtent actuellement fr. 0,40 contre fr. 0,75 il y a un an. Ce cours explique le fait que, quantitativement, nos exportations puissent se maintenir aisément, mais le bénéfice pour l'exportateur et le producteur s'en trouve sacrifié.

\* \* \*

On se souviendra que depuis plusieurs mois, les importations de bétail danois, consistant en grande partie en vaches laitières réformées et de prix peu élevé, ont désorganisé le commerce belge du bétail. Le Danemark est arrivé à remplacer la France sur le marché belge.

Origine	Années	Bétail importé (1)
Danemark .....	1930	5.500
	1931	11.393
France .....	1930	8.904
	1931	2.797

L'importation totale reste donc approximativement la même, mais comme la qualité du bétail danois est inférieure à celle du bétail français, les prix sur le marché belge s'en ressentent.

Une délégation du gouvernement danois, accompagnée d'experts de ce pays, est arrivée à Bruxelles pour négocier avec le Ministre de l'Agriculture, en vue d'une réduction des quantités de viande fraîche abattue, importées par ce pays.

Les visiteurs ont reconnu que leurs envois de viande, de bétail et de beurre étaient trop massifs pour pouvoir être absorbés par le consommateur belge.

Les Danois, se rendant compte de l'impossibilité où se trouvait la Belgique de supporter ce régime, se sont engagés à réduire leurs importations à 1.300 têtes de bétail vivant ou abattu au lieu de 2.500 têtes, qui représentaient la moyenne des importations au cours de ces derniers temps.

La situation de la Hollande est à peu près analogue à celle du Danemark, en ce qui concerne les excédents de bétail.

Là aussi, des négociations se poursuivent pour établir un régime satisfaisant pour les deux pays.

\* \* \*

La culture maraîchère a souffert des froids tardifs, qui ont grillé beaucoup de légumes, notamment des endives, et ont contrarié les travaux.

La protection du marché anglais continue à leur être préjudiciable, mais d'après une communication du

(1) L. FRATEUR : « L'Agriculture en 1931 », Bulletin de l'Institut des Sciences Economiques de Louvain, n° I, février 1932.

conseiller commercial du Ministère de l'Agriculture belge à Londres, la raréfaction des produits qui s'en est suivie a déterminé une hausse des raisins et des witloofs qui a incité des commissionnaires à inviter les producteurs belges à continuer leurs envois.

\* \* \*

Les agriculteurs préparent leurs ensemencements.

L'année dernière, les relèvements de prix des engrais, à la suite de la création d'un cartel international de l'azote et de l'institution d'un système de licences d'importation des produits chimiques, avaient déterminé ce que l'on a appelé « la grève des engrais ». Les fumures avaient, en outre, été réduites sous l'influence de la dépression des prix du sucre et des céréales.

Actuellement, le gouvernement ayant lié le maintien du système des licences à l'observation d'un prix maximum pour le sulfate d'ammoniaque, la « grève » a cessé et on constate une amélioration constante des commandes.

Il est probable que les superficies réservées aux betteraves seront inchangées, mais que les cultures de pommes de terre et de féveroles augmenteront.

Les ventes de chevaux reproducteurs sont difficiles et, suivant les rapports des agronomes de l'Etat, beaucoup d'écuries sont surpeuplées. Les abatages de chevaux pour la boucherie sont légèrement moins nombreux.

Les prix de vente du lait et du beurre sont bas : dans certaines régions, du beurre de ferme a été vendu à 14 francs le kg. Aussi les vaches laitières sont moins demandées et les prix sont en régression. L'écoulement du bétail de boucherie est difficile, nonobstant les bas prix qui cèdent encore de semaine en semaine; l'engraissement du bétail est déficitaire et diminue. Aussi y a-t-il une tendance chez les cultivateurs à limiter l'achat d'aliments concentrés et à n'utiliser que les denrées produites à la ferme. L'élevage et l'engraissement du porc se trouvent dans une situation moins défavorable.

#### Les transports.

Les transports demeurent affectés par la crise. Le nombre des wagons de chemins de fer fournis à l'industrie en janvier 1932 est tombé à 70 p. c. du total du mois correspondant de 1929. Les nombreux contingents instaurés par les divers pays agissent défavorablement sur l'exportation des marchandises pondéreuses.

La réduction du trafic maritime est moins sensible en ce qui concerne le nombre de navires, mais le chômage considérable des ouvriers du port à Anvers montre que les transports effectifs ne correspondent pas au nombre des navires passant par le port.

### Mouvement du port d'Anvers

	Deux premiers mois de 1932		Deux premiers mois de 1931	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
Voiliers .....	2	1.045	3	814
Voiliers à moteur .....	83	10.991	64	9.093
Navires à moteur .....	176	560.862	151	495.407
Vapeurs .....	1.343	2.735.537	1.403	2.986.929
<b>Totaux .....</b>	<b>1.604</b>	<b>3.308.435</b>	<b>1.621</b>	<b>3.492.243</b>

On compte actuellement 85 navires désarmés dans le port d'Anvers (287.906 tonnes) dont 46 belges (130.120 tonnes), 19 anglais (79.087 tonnes), 10 français (44.219 tonnes), 3 norvégiens et 3 italiens, avec un tonnage de 13.500 tonnes environ pour chacune de ces deux nationalités.

Le trafic des voyageurs est considérablement réduit, tant sur les lignes de chemin de fer que sur les paquebots de la ligne Ostende-Douvres, ce qui indique, à la fois, un ralentissement des voyages d'affaires et des déplacements touristiques.

### Nombre de voyageurs transportés par les paquebots de l'Etat belge.

	Entrée	Sortie	Total
Année 1931 .....	186.094	191.455	377.549
Année 1930 .....	211.783	217.423	429.206
En moins pour l'année 1931.....	25.689	25.968	51.657

## BOURSE DE BRUXELLES

### MARCHE DES CHANGES

Le change anglais retient toujours l'attention. La tendance reste à la hausse en dépit de courants opposés qui contrarient souvent le mouvement de reprise. Parvenu le 9 mars dernier à 26,65, le cours de cette devise se trouva ramené cinq jours plus tard à 25,86; mais bientôt après il revint autour de 26 et finalement s'établit au delà de 26,20. A chaque séance, le volume des transactions fut relativement important. En dehors de cette hausse, qui se rattache à la tendance de la £ sur le marché international, on note par contre, par rapport aux autres devises, un raffermissement très net du belga, particulièrement vis-à-vis du franc français. Côté 28,26 7/8 au début de la quinzaine, celui-ci est actuellement obtainable à 28,18. Des offres massives l'ont certains jours alourdi jusqu'à 28,14. Le dollar a décrit une courbe plus marquée, mais sa dépression fut de courte durée. Refoulé de 7,21775 à 7,1505, il ne tarda pas à regagner un niveau voisin de 7,18. Le change hollandais a subi des fluctuations soudaines et rapides. Il tomba durant la première partie de la quinzaine de 289,55 à 288,05, revint à 289,725, fut ensuite offert à 288,15, puis se redressa jusqu'à 288,95. La tendance à s'alourdir que montrait le franc suisse au cours de la quinzaine précédente s'est accentuée sensiblement depuis lors. Son cours s'est effrité de séance en séance de 139,15 à 138,30. Le mark est toujours l'objet de demandes assez importantes. Il s'est négocié la plupart du temps à un cours supérieur à 171. La devise italienne s'est tenue sans effort autour de 37. La peseta a perdu d'une quinzaine à l'autre plus d'un belga. Elle se trouve en ce moment à 54,19 venant de 55,30. Les couronnes scandinaves ont suivi une orientation divergente. La Suède cote 143,75 au lieu de 144, la Norvège 140 contre 142,55; le Danemark est passé de 144 à 144,75. La couronne tchécoslovaque s'est affaiblie de 21,38 à 21,20 et le zloty de 80,625 à 80,37.

La tendance à la hausse que manifestaient pendant les premiers jours du mois les devises livrables à terme s'est sensiblement atténuée. Le report payé pour la £ à trois mois est tombé de moitié, à savoir de 34 à 15 centièmes de belga; celui du franc français n'est plus que de 0,14 au lieu de 0,22 et celui du dollar a reculé de 0,024 à 0,014. Quant au florin pour une même période, il est obtainable au cours du comptant.

Le taux de l'escompte hors banque reste légèrement au-dessous du taux officiel. Le « call money » recherché largement à 3 1/2 et même au delà au moment de l'émission du récent emprunt, est à nouveau offert depuis 48 heures à 1 3/4 p. c. environ.

Le 22 mars 1932.

### MARCHE DES TITRES

#### Comptant.

Le marché du comptant, avec un volume de transactions des plus réduits, s'est montré fort hésitant durant cette quinzaine, et à l'exception des rentes, qui restent très fermes, les cotations s'établissent généralement,

au 17 mars, en régression sensible sur les cours pratiqués le 3 mars.

#### Citons :

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette Belge 2<sup>e</sup> série, 65-68; 5 p. c. Restauration Nationale, 84,25-85 (titres de 2.000 et de 10.000); idem (titres de 100 et de 1.000), 84,25-84,75; 5 p. c. Intérieur à prime, 465-462,50; 6 p. c. Consolidé 1921, 93,50-92,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 185-180,25; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 236-238,25; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 492,50-494,75.

Aux **assurances et banques** : Banque Belge pour l'Étranger, 627,50-632,50; Banque de Bruxelles, 655-690; Banque Nationale de Belgique, 2115-2025; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2900-2950; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 807,50-815; part de Réserve Société Générale de Belgique, 4650-4850.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières** : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 14525-15000; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 9200-8450; Immobilière Bruxelloise, 4980-5025.

Aux **chemins de fer et canaux** : action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 4475-4450; Société Nationale des Chemins de fer Belges, 445-438; part de fondateur Congo, 4850-4870; action privilégiée 6 p. c. Chemins de fer Katanga, 790-800; action de jouissance Welkenraedt, 17825-18975.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux** : action de dividende Bruxellois (coupon n° 57 de fr. 232,05 détaché), 4800-6150; 20<sup>e</sup> part de fondateur Buenos-Ayres, 715-725; part sociale Caire, 650-700; action de dividende Pays de Charleroi, 897,50-905.

Aux **tramways et électricité (Trusts)** : part sociale Bangkok, 760-807,50; part sociale Compagnie Belge de Chemins de fer et Entreprises, 950-940; 10<sup>e</sup> part de fondateur Electrafina, 700-730; action de capital Electrobél, 2080-2300; part de fondateur Electrorail, 4500-4650; action ordinaire Tientsin, 1650-1700; action ordinaire Sofina, 11750-13000.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : part bénéficiaire Electricité du Bassin de Charleroi, 1190-1200; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 11000-11100; action de dividende Electricité de l'Escaut, 6100-6300; 10<sup>e</sup> part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 6575-6650; 10<sup>e</sup> part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7075-7175; part de fondateur Electricité de Seraing et Extensions, 7900-8050; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9775-9900.

Aux **industries métallurgiques** : Armes de Guerre, 350-375; Usines et Fonderies de Baume et Marpent, 3240-3300; Forges de Clabecq, 16000-16275; Cockerill, 1025-1150; Espérance-Longdoz, 2175-2225; Ougrée-Marihaye, 1740-1830; Providence, 7775-7825.

Aux **charbonnages** : Gouffre, 14500-15375; Maurage, 6675-6525; Noël-Sart-Culpart, 8475-8625; Nord de Gilly, 9500-10275; part sociale Wérister, 3325-3860.

Aux **zincs, plombs et mines** : Asturienne des Mines, 220-231; part sociale Overpelt-Lommel, 380-390; Prayon, 790-885; 10<sup>e</sup> action Vieille-Montagne, 2065-2210.

Aux **glaceries** : Auvelais, 10150-11450; action privilégiée Floreffe, 2200-2210; Saint Roch, 18000-20000.

Aux **industries de la construction** : Carrières Unies de Porphyre, 3635-3675; action ordinaire Ciments de Visé, 1675-1650.

Aux **industries textiles et soieries** : action de dividende Etablissements Américains Gratry, 1850-1900; Linière Gantoise, 3000-3150; Linière La Lys, 11025-11000; action de capital Soie Viscose, 1025-1160.

Aux **produits chimiques** : part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 930-1000; part de fondateur Industries Chimiques, 1470-1595; action de capital Sidac, 3250-3475, action de dividende idem, 2600-2725.

Aux **valeurs coloniales** : part de fondateur Auxiliaire Chemins de Fer Grands Lacs, 3500-3725; action de capital Ciments du Katanga, 3400-3500; action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 2540-2635; action privilégiée Katanga, 38000-40500; action ordinaire idem, 29600-31000; 1/3 action de dividende Simkat, 1025-1050; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3710-4000.

Aux **alimentation** : action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 1325-1380; action de capital Minoteries et Elévateurs à grains, 1765-1695; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 4650-4870.

Aux **brasseries** : Brasseries de Haecht, 1470-1485; Brasseries de Kcekelberg, 1755-1780.

Aux **industries diverses** : 9<sup>e</sup> action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 3310-3300; part sociale Englebert, 2300-2560; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 3100-3065.

Aux **actions étrangères** : action de dividende Cairo Héliopolis, 2210-2530; Chade, 7650-8400; Sévillane d'Electricité, 1035-1040; part de fondateur Chemins de Fer Economiques du Nord, 2450-2700; part bénéficiaire Electricité de Paris, 23600-25650; action de jouissance Métropolitain de Paris, 1450-1585; part bénéficiaire Parisienne, 2635-2950; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 4310-4500; action ordinaire Royal Dutch, 22300-25000; part sociale Arbed, 2475-2800.

#### Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2130-2665; Barcelona Traction, 332,50-373,75; Brazilian Traction, 446,25-485; Héliopolis, 1470-1645; Pétrofina, 640-707,50; Royal Dutch, 2085-2510; action ordinaire Hydro-Electric Securities, 356,25-425; action privilégiée Sidro, 437,50-480; action de capital Transports, Electricité, Gaz, 580-612,50; action de dividende idem, 462,50-505; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3660-4070.

# STATISTIQUES

## MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

### I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du «call money»		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com-pensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
1932									
7 mars	3,50	4,—	4,50	3,375	3,875	1,50	2,—	6,—	5,50
8 —	3,50	4,—	4,50	3,375	3,875	1,50	2,—	6,—	5,50
9 —	3,50	4,—	4,50	3,375	3,875	1,625	2,—	6,—	5,50
10 —	3,50	4,—	4,50	3,375	3,875	1,625	2,—	6,—	5,50
11 —	3,50	4,—	4,50	3,375	3,875	1,50	2,—	6,—	5,50
12 —	3,50	4,—	4,50	3,375	3,875	1,50	2,—	6,—	5,50
14 —	3,50	4,—	4,50	3,375	3,875	4,50	4,50	6,—	5,50
15 —	3,50	4,—	4,50	3,375	3,875	3,50	3,50	6,50	6,—
16 —	3,50	4,—	4,50	3,375	3,875	2,75	3,50	6,50	6,—
17 —	3,50	4,—	4,50	3,375	3,875	2,75	3,—	6,50	6,—
18 —	3,50	4,—	4,50	3,375	3,875	2,—	3,50	6,50	6,—
19 —	3,50	4,—	4,50	3,375	3,875	1,75	1,75	6,50	6,—

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

### II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinz.	Compte de dépôts à :					Caisse Gén. d'Epargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au-delà de 20.000 fr.
<i>A. — Au 20 mars 1932 :</i>									
Société Générale	1,—	2,25	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,25	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,28	—	2,50	2,75	—	—	—	—
Algemeene Bankvereniging	1,—	2,25	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	2,75	3,—	3,50	3,75	—	—
Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
<i>B. — Les derniers mois :</i>									
		(*)	(**)	(**)	(**)	(***)	(***)		
1930	1,15	3,28	3,35	3,40	3,55	4,15	4,30	3,80	2,85
1931	1,—	2,11	2,20	2,30	2,30	3,10	3,35	3,—	2,—
1930 Décembre	1,—	2,45	2,50	2,75	2,75	3,50	3,75	3,60	2,70
1931 Janvier	1,—	2,30	2,35	2,50	2,50	3,35	3,65	3,—	2,—
Février	1,—	2,31	2,35	2,50	2,50	3,25	3,50	3,—	2,—
Mars	1,—	2,21	2,35	2,50	2,50	3,25	3,50	3,—	2,—
Avril	1,—	2,14	2,20	2,30	2,30	3,15	3,40	3,—	2,—
Mai	1,—	2,04	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Juin	1,—	2,03	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Juillet	1,—	2,02	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Août	1,—	2,01	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Septembre	1,—	2,03	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Octobre	1,—	2,05	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Novembre	1,—	2,07	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Décembre	1,—	2,06	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
1932 Janvier	1,—	2,05	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,—	2,—
Février	1,—	2,15	2,20	2,30	2,50	3,50	3,75	3,—	2,—

(\*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).  
 (\*\*) Moyenne des taux appliqués dans les quatre premières banques désignées ci-dessus.  
 (\*\*\*) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	New-York (câble) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 litres = 37,852 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 Kc = 21,3086 b.	MONTREAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,46 b.	BUDAPEST 100 pengő = 125,78 b.	LETTONIE 100 Lat = 138,77 b.
7 mars 1932	25,405	28,268	7,19375	283,90	138,90	55,05	37,25	140,25	138,—	140,10	21,315	6,405	170,775	—	80,55	—	—
8 —	26,—	28,2685	7,21775	289,55	139,40	55,90	37,06	144,—	142,55	144,—	21,38	6,54	172,—	—	80,625	—	—
9 —	26,65	28,26875	7,206	289,56	139,15	55,30	37,425	147,125	145,25	146,90	21,375	6,50	171,475	—	80,70	—	—
10 —	26,47	28,2485	7,18275	289,20	139,01	55,—	37,525	146,30	143,625	145,80	21,30	6,40	171,10	—	80,60	—	—
11 —	26,—	28,19	7,1775	288,825	138,85	55,—	37,10	144,50	141,—	143,50	21,27	6,325	171,25	—	80,55	—	—
14 —	25,86	28,1375	7,14	288,05	138,575	54,65	37,05	141,—	141,25	143,—	21,275	6,325	170,20	—	80,05	—	—
15 —	26,02	28,23	7,17	289,35	138,775	54,775	37,26	142,—	141,—	143,45	21,27	6,41	171,—	—	80,05	—	—
16 —	26,—	28,2375	7,1720	289,725	138,575	54,70	37,175	143,—	140,50	143,30	21,255	6,405	171,—	—	80,20	—	—
17 —	25,91	28,16	7,1565	288,80	138,30	53,85	36,975	143,—	139,—	142,95	21,21	6,39	170,325	—	80,30	—	—
18 —	25,89	28,1525	7,1505	288,15	138,275	54,10	36,98	142,65	139,35	143,—	21,25	6,35	170,25	—	80,35	—	—

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
7 mars 1932	R 0,110	R 0,120	R 0,050	R 0,060	R 0,004	R 0,008	R 0,40	R 0,60
8 —	R 0,110	R 0,120	R 0,060	R 0,070	R 0,005	R 0,010	R 0,50	R 1,—
9 —	R 0,120	R 0,140	R 0,060	R 0,070	R 0,004	R 0,008	R 0,40	R 0,60
10 —	R 0,090	R 0,110	R 0,070	R 0,080	R 0,010	R 0,016	R 0,40	R 0,80
11 —	R 0,060	R 0,080	R 0,065	R 0,075	R 0,005	R 0,010	pair	R 0,40
12 —	R 0,055	R 0,065	R 0,065	R 0,075	R 0,005	R 0,010	—	R 0,20
14 —	R 0,050	R 0,060	R 0,070	R 0,080	R 0,005	R 0,010	pair	R 0,40
15 —	R 0,050	R 0,060	R 0,070	R 0,080	R 0,006	R 0,010	pair	R 0,40
16 —	R 0,060	R 0,070	R 0,070	R 0,080	R 0,005	R 0,010	pair	R 0,40
17 —	R 0,065	R 0,075	R 0,065	R 0,075	R 0,005	R 0,010	pair	R 0,40
18 —	R 0,065	R 0,075	R 0,060	R 0,070	R 0,004	R 0,008	pair	R 0,20
19 —	R 0,050	R 0,060	R 0,055	R 0,060	R 0,004	R 0,008	pair	—
<i>à 3 mois :</i>								
7 mars 1932	R 0,31	R 0,32	R 0,16	R 0,18	R 0,010	R 0,014	R 1,—	R 1,40
8 —	R 0,30	R 0,32	R 0,18	R 0,20	R 0,010	R 0,014	R 1,—	R 1,60
9 —	R 0,32	R 0,34	R 0,18	R 0,22	R 0,010	R 0,014	R 0,60	R 1,—
10 —	R 0,26	R 0,28	R 0,18	R 0,20	R 0,016	R 0,024	R 0,80	R 1,20
11 —	R 0,16	R 0,18	R 0,17	R 0,18	R 0,012	R 0,016	R 0,50	R 1,—
12 —	R 0,14	R 0,15	R 0,17	R 0,18	R 0,020	R 0,024	—	R 0,60
14 —	R 0,13	R 0,14	R 0,18	R 0,19	R 0,010	R 0,016	R 0,40	R 0,80
15 —	R 0,13	R 0,14	R 0,17	R 0,18	R 0,020	R 0,024	R 0,40	R 0,80
16 —	R 0,14	R 0,15	R 0,15	R 0,17	R 0,020	R 0,028	R 0,40	R 0,80
17 —	R 0,16	R 0,17	R 0,14	R 0,16	R 0,010	R 0,016	R 0,40	R 0,80
18 —	R 0,15	R 0,16	R 0,13	R 0,15	R 0,010	R 0,014	pair	—
19 —	R 0,14	R 0,15	R 0,12	R 0,14	R 0,010	R 0,014	D 0,20	R 0,20
<i>Moyennes des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>								
1930	R 0,0077	R 0,0070	R 0,0141	R 0,0093	R 0,0016	R 0,0019	R 0,1923	R 0,0428
1931	D 0,0990	D 0,1035	R 0,0182	R 0,0174	D 0,0165	D 0,0143	D 0,6177	D 1,0217
1930 Décembre	R 0,0450	R 0,0480	R 0,0072	R 0,0130	R 0,0086	R 0,0100	R 0,4970	R 0,6360
1931 Janvier	D 0,0190	D 0,0147	D 0,0173	D 0,0112	D 0,0043	D 0,0024	R 0,0075	R 0,0042
Février	D 0,0243	D 0,0267	R 0,00005	D 0,0032	R 0,0022	R 0,0017	R 0,3550	R 0,5000
Mars	D 0,0260	D 0,0330	R 0,0290	R 0,0290	R 0,0015	D 0,0011	R 0,4760	R 0,5500
Avril	D 0,0110	D 0,0675	R 0,0156	R 0,0167	D 0,0081	D 0,0080	R 0,0550	D 0,0200
Mai	D 0,0593	D 0,0604	R 0,0171	R 0,0218	D 0,0047	D 0,0059	D 0,3040	D 0,2630
Juin	D 0,0500	D 0,0490	R 0,0150	R 0,0190	D 0,0003	R 0,00025	D 0,0430	D 0,0540
Juillet	R 0,0064	R 0,0004	R 0,0213	R 0,0290	R 0,0118	R 0,0070	R 0,1500	pair
Août	D 0,1040	D 0,0840	R 0,0290	R 0,0320	R 0,0080	R 0,0120	R 0,1430	R 0,2830
Septembre	D 0,1940	D 0,1650	D 0,0060	D 0,0100	R 0,0310	R 0,0004	R 0,3000	D 0,2330
Octobre	D 0,2800	D 0,2460	R 0,0560	R 0,0590	D 0,0820	D 0,9020	D 3,2000	D 4,1450
Novembre	D 0,2100	D 0,1920	R 0,0020	R 0,0110	D 0,0510	D 0,0380	D 1,8940	D 1,7570
Décembre	D 0,2240	D 0,2050	R 0,0370	R 0,0350	D 0,0480	D 0,0430	D 3,2900	D 3,2800
1932 Janvier	D 0,1180	D 0,1070	R 0,0610	R 0,0757	D 0,0360	R 0,0315	D 2,6290	D 2,4070
Février	D 0,0191	D 0,0233	R 0,0990	R 0,1103	D 0,0182	D 0,01435	D 0,9480	D 0,6444

**INDICES DES PRIX.**

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 <sup>e</sup> CATÉGORIE (Base: 1921, ind. 100)		
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimentation	Ensemble	
					en fr.-nouv.	en fr.-or (2)			
1930	plus haut .....	942	951	889	891	895	129	226	235
	plus bas .....	890	908	833	841	859	124	201	221
	moyenne .....	911	925	859	861	874	126	210	226
1931	plus haut .....	871	893	817	823	846	122	197	217
	plus bas .....	793	802	734	736	764	110	162	192
	moyenne .....	824	836	768	774	798	115	177	203
1930	Décembre .....	890	908	833	841	859	124	203	221
1931	Janvier .....	871	893	817	823	846	122	197	217
	Février .....	854	871	789	808	825	119	188	210
	Mars .....	841	860	780	796	811	117	184	207
	Avril .....	834	854	779	788	808	116	180	205
	Mai .....	831	841	768	778	803	116	176	202
	Juin .....	826	833	768	776	798	115	176	201
	Juillet .....	809	819	759	761	789	114	175	201
	Août .....	809	817	761	761	787	113	173	199
	Septembre .....	814	817	762	758	786	113	175	201
	Octobre .....	806	814	752	752	781	113	173	199
	Novembre .....	801	808	746	752	776	112	170	197
	Décembre .....	793	802	734	736	764	110	162	192
1932	Janvier .....	784	783	722	720	752	108	158	189
	Février .....	761	772	703	704	734	106	152	184

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS							
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1913	Allemagne (Statistisches Reichsamt) Base : 1913	États-Unis (B. of Labor) Base : 1926 (3)	France (Statistique Générale de la France) Base: juil. 1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913		
	fr.-nouveaux	francs-or (2)						
1930	plus haut ..	808	116	131	132	93	576	131
	plus bas ...	679	98	109	118	78	498	107
	moyenne ...	744	107	120	125	86	543	117
1931	plus haut ..	661	95	107	115	77	494	105
	plus bas ...	573	83	99	104	66	413	85
	moyenne ...	626	90	104	111	71	462	97
1930	Novembre ...	693	100	112	120	80	504	110
	Décembre ...	679	98	109	118	78	498	107
1931	Janvier .....	661	95	107	115	77	494	105
	Février .....	658	95	106	114	76	492	104
	Mars .....	660	95	106	114	75	492	103
	Avril .....	652	94	106	114	73	494	102
	Mai .....	640	92	104	113	71	480	102
	Juin .....	642	93	103	112	70	477	100
	Juillet .....	635	92	102	112	70	466	97
	Août .....	616	89	99	110	70	455	94
	Septembre ...	597	86	99	109	69	437	91
	Octobre .....	591	85	104	107	68	423	89
	Novembre ...	584	84	106	107	68	417	89
	Décembre ...	573	83	106	104	66	413	85
1932	Janvier .....	557	80	106	100		414	84
	Février .....	554	80					

(1) Indice au 15 de chaque mois.

(2) Sur la base du taux de stabilisation.

(3) Sur la base de 1913, l'indice moyen de l'année 1926 était 151.1.

## INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

Base : moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100.

PERIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931
Mars .....	132	126	142	127	106	126	124	129	95	66	137	125	169	164
Avril .....	145	130	154	119	127	116	133	128	91	67	130	124	182	164
Mai .....	141	123	174	107	126	120	133	124	93	63	136	120	161	149
Juin .....	146	131	156	122	176	168	131	122	81	64	125	114	153	136
Juillet .....	101	86	115	86	151	135	142	136	87	63	132	125	123	127
Août .....	82	71	112	91	117	116	136	123	88	63	130	115	111	120
Septembre .....	111	101	137	120	142	138	128	118	83	58	129	114	127	141
Octobre .....	140	116	145	126	133	125	141	124	89	63	140	129	190	172
Novembre .....	95	85	114	88	163	147	132	126	75	58	131	115	149	137
Décembre .....	116	105	163	136	225	208	153	135	76	59	144	132	152	144
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Janvier .....	85	78	117	104	118	121	130	117	68	(1) 55	135	120	165	145
Février .....	80	73	95	90	129	123	112	(1) 114	62		122		136	

(1) Indice provisoire.

### ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	<i>Nombre de bêtes abattues.</i>				
1930 Moyenne mensuelle .....	9.674	1.197	9.705	18.702	6.852
1931 Moyenne mensuelle .....	8.578	809	9.385	22.863	6.010
1930 Décembre .....	8.937	1.242	7.709	20.336	1.185
1931 Janvier .....	8.308	1.070	8.837	24.782	8.851
Février .....	7.254	735	7.500	20.730	6.160
Mars .....	7.625	865	8.550	19.508	4.963
Avril .....	9.019	758	11.786	25.527	4.112
Mai .....	7.630	692	9.332	23.500	2.339
Juin .....	8.010	582	9.889	25.982	1.919
Juillet .....	10.033	712	12.195	29.411	2.658
Août .....	8.308	669	8.980	24.319	3.023
Septembre .....	9.707	676	9.691	24.350	7.441
Octobre .....	9.308	967	8.502	20.081	9.026
Novembre .....	8.180	850	7.800	16.737	10.141
Décembre .....	9.558	1.132	9.553	19.433	11.485
1932 Janvier .....	9.388	954	8.213	19.582	7.641
Février .....	9.815	743	8.002	19.725	6.540

**STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).**

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres-absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931
Février	16.185	81.750	31.222	121.906	2,6	11,7	4,9	17,4	245	980	4,08	16,20
Mars	14.030	81.305	28.469	125.972	2,2	11,3	4,5	17,7	197	884	3,28	14,70
Avril	13.715	70.377	36.606	110.139	2,2	10,0	5,8	15,6	250	787	4,14	13,70
Mai	12.119	56.250	38.761	97.755	1,9	7,9	6,1	13,8	227	650	3,79	10,80
Juin	12.226	64.014	41.336	103.273	1,9	9,0	6,5	14,5	196	672	3,27	11,20
Juillet	15.202	64.754	48.580	117.404	2,4	9,0	7,7	16,4	255	775	4,23	12,90
Août	19.242	70.873	51.710	120.842	3,0	9,9	8,2	16,8	310	730	5,17	12,50
Septembre	24.109	75.222	60.181	121.674	3,8	10,2	9,5	16,5	334	810	5,50	13,50
Octobre	27.322	81.318	54.804	126.060	4,3	11,1	8,5	17,2	382	900	6,37	14,70
Novembre	38.973	97.807	76.043	140.776	6,1	12,6	12,0	18,1	492	940	8,20	15,10
Décembre	63.540	120.380	117.519	164.099	9,2	17,0	17,0	21,5	629	1.223	11,20	21,30
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Janvier	77.181	163.925	112.784	179.560	11,1	20,0	16,2	23,2	875	1.477	14,60	24,80

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail ».

**ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.**

PÉRIODES	AUTORISATIONS DE BATIR			
	Constructions d'immeubles	Reconstructions	Transformations	TOTAL
	Année 1929	2.911	136	10.020
Année 1930	2.338	132	8.930	11.400
1930 Décembre	133	6	655	794
1931 Janvier	128	10	587	725
Février	207	9	619	835
Mars	262	15	788	1.065
Avril	279	15	799	1.093
Mai	255	18	772	1.045
Juin	425	21	871	1.317
Juillet	279	18	894	1.191
Août	318	14	718	1.050
Septembre	285	17	766	1.068
Octobre	249	7	793	1.049
Novembre	208	7	637	852
Décembre (*)	201	9	646	856
1932 Janvier (*)	261	7	462	730
Février (**)	204	13	517	734

(\*) Watermael-Boitsfort n'a pas fait parvenir les renseignements nécessaires.

(\*\*) Koekelberg, Watermael-Boitsfort et Gand n'ont pas fait parvenir les renseignements nécessaires.

**DECLARATIONS DE FAILLITE  
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE  
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1929	1930	1931	1929	1930	1931
	Première période	105	138	222	34	39
Deuxième période	105	144	174	22	39	48
Troisième période	95	137	158	23	46	43
Quatrième période	139	156	298	23	71	41

**ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.**

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1930 Moyenne mensuelle .....	81,2	206,9	5,9	294,0	267,3	26,7	90,93
1931 Moyenne mensuelle .....	72,2	179,8	5,6	257,6	252,0	5,6	97,84
1930 Décembre .....	65,7	191,2	6,1	263,0	270,8	-7,8	102,98
1931 Janvier .....	67,0	181,0	7,0	255,0	260,3	-5,3	102,07
Février .....	67,4	168,4	4,6	230,4	252,8	-22,4	109,73
Mars .....	65,6	198,4	5,0	269,0	264,8	4,2	98,44
Avril .....	71,3	187,9	4,7	263,9	255,5	8,4	96,82
Mai .....	77,0	176,0	4,6	257,6	250,6	7,0	97,20
Juin .....	73,8	184,8	5,1	263,7	250,8	12,9	95,09
Juillet .....	87,5	183,7	4,6	275,8	255,5	20,3	92,63
Août .....	98,2	175,9	4,5	278,6	251,3	27,4	90,18
Septembre .....	82,1	182,6	4,8	269,5	245,6	23,9	91,14
Octobre .....	66,2	197,3	5,0	268,4	249,1	19,3	92,80
Novembre .....	59,4	173,6	4,3	237,3	243,2	-5,9	102,50
Décembre .....	61,0	147,6	12,8	221,4	244,4	-23,0	110,40
1932 Janvier (chiffres provisoires) ..	58,3	140,6	5,8	204,7	236,4	-31,7	115,49
Février (chiffres provisoires) ..	48,7	141,3	4,1	194,1	236,6	-42,5	121,89

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
- B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
- C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

PÉRIODES	A	B	C	A + C
1930 Moyenne mensuelle .....	475.997	112.654	155.262	631.259
1931 Moyenne mensuelle .....	430.855	112.994	125.609	556.464
1930 Décembre .....	461.945	119.118	135.402	597.347
1931 Janvier .....	423.647	122.212	128.434	552.081
Février .....	395.664	112.050	116.672	512.336
Mars .....	458.735	122.673	139.233	597.968
Avril .....	440.485	108.311	132.289	572.774
Mai .....	416.490	105.445	123.462	539.952
Juin .....	442.755	107.057	127.882	570.637
Juillet .....	446.242	111.259	126.125	572.367
Août .....	423.775	109.672	122.703	546.478
Septembre .....	444.964	120.377	130.742	575.706
Octobre .....	480.518	131.070	131.219	611.737
Novembre .....	430.054	108.026	120.223	550.277
Décembre .....	366.934	97.772	108.322	475.256
1932 Janvier .....	350.953	98.020	91.642	442.595
Février .....	355.052	100.440	97.300	452.352

III. — Statistique du trafic.  
1° Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1930 Moyenne mensuelle .....	19.645	542	6.633	221	42	232	100	595
1931 Moyenne mensuelle .....	17.628	480	5.794	192	36	204	70	502
1930 Octobre .....	19.937	541	7.021	232	41	235	90	598
Novembre .....	17.930	466	6.388	201	35	223	80	539
Décembre .....	18.886	488	6.117	194	38	218	77	527
1931 Janvier .....	17.902	461	5.790	189	35	219	79	521
Février .....	16.675	434	5.412	162	31	206	74	473
Mars .....	19.475	484	6.216	203	37	226	83	549
Avril .....	17.579	476	5.846	191	35	206	78	510
Mai .....	17.791	491	5.630	181	35	199	74	489
Juin .....	17.556	488	5.854	193	33	213	72	511
Juillet .....	18.042	535	5.951	206	38	205	73	522
Août .....	18.387	567	5.721	190	38	206	70	504
Septembre .....	17.919	505	6.045	206	40	211	66	523
Octobre .....	16.947	452	6.384	223	42	203	62	530
Novembre .....	16.683	434	5.838	196	36	185	59	476
Décembre .....	16.577	434	4.838	165	30	166	57	419
1932 Janvier .....			4.604					384

2° Transports de marchandises en service intérieur.

PÉRIODES	Nombre de tonnes (1 = 1.000)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétroles, brais et goudrons	Divers	TOTAUX
1930 Moyenne mensuelle	414	1.126	68	284	504	599	35	132	46	277	3.485
1931 Moyenne mensuelle	354	1.135	33	240	402	502	25	118	45	221	3.076
1930 Octobre .....	695	1.240	27	308	494	623	28	151	52	298	3.916
Novembre .....	1.069	1.020	27	238	393	426	22	96	27	258	3.576
Décembre .....	801	1.012	179	220	325	427	25	121	46	105	3.261
1931 Janvier .....	288	1.254	170	259	332	363	25	137	47	87	2.962
Février .....	277	1.244	42	227	305	392	22	112	41	111	2.773
Mars .....	299	1.185	26	249	396	473	32	200	47	284	3.191
Avril .....	273	1.030	4	251	433	545	30	163	48	262	3.039
Mai .....	245	995	20	225	444	565	27	97	50	230	2.898
Juin .....	243	1.028	25	262	472	612	24	96	43	244	3.049
Juillet .....	287	1.051	24	233	496	623	25	98	43	256	3.136
Août .....	250	1.098	18	245	449	554	25	98	42	250	3.029
Septembre .....	272	1.236	14	231	432	571	29	108	45	282	3.220
Octobre .....	738	1.286	21	256	430	545	21	102	48	233	3.680
Novembre .....	786	1.156	17	236	351	422	21	91	44	208	3.332
Décembre .....	285	1.060	19	209	279	363	21	108	44	209	2.600

**MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS (1).**

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1930 Moyenne mensuelle .	917	1.955	873	767	149	969	3.684	1.073	366	3.649	1.054	200
1931 Moyenne mensuelle .	880	1.866	877	746	130	877	3.810	1.153	365	3.724	1.103	232
1930 Décembre . . . . .	890	1.920	965	740	176	924	3.704	1.052	322	3.625	1.030	228
1931 Janvier . . . . .	835	1.814	727	728	114	873	3.677	1.079	370	3.613	1.042	156
Février . . . . .	786	1.678	698	677	100	917	3.301	956	355	3.284	965	172
Mars . . . . .	931	1.983	819	775	125	832	3.849	1.148	326	3.761	1.112	161
Avril . . . . .	882	1.901	801	775	120	848	3.719	1.090	354	3.659	1.059	167
Mai . . . . .	897	1.931	823	743	133	812	3.582	1.099	383	3.592	1.095	211
Juin . . . . .	865	1.914	958	726	142	868	3.810	1.216	387	3.623	1.101	278
Juillet . . . . .	905	1.947	923	765	123	875	4.008	1.171	362	3.931	1.141	277
Août . . . . .	892	1.884	919	738	125	829	3.917	1.234	391	3.858	1.162	227
Septembre . . . . .	909	1.864	991	799	127	889	4.113	1.242	417	3.998	1.157	283
Octobre . . . . .	934	1.881	979	775	151	949	4.273	1.302	405	4.145	1.251	308
Novembre . . . . .	907	1.861	965	769	149	805	3.850	1.206	334	3.682	1.120	277
Décembre . . . . .	816	1.730	919	684	155	792	3.626	1.095	296	3.540	1.034	256
1932 Janvier . . . . .	783	1.704		634	151		3.522	1.014		3.404	963	
Février . . . . .	818	1.606		710	111							

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.

**MOUVEMENT DU PORT DE GAND.**

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1930 Moyenne mensuelle	230	245	331	230	244	132	242	123
1931 Moyenne mensuelle	212	214	212	212	214	158	225	116
1930 Décembre . . . . .	227	268	355	235	271	147	252	120
1931 Janvier . . . . .	210	206	214	221	229	140	201	97
Février . . . . .	197	203	246	199	208	151	296	95
Mars . . . . .	191	190	199	193	190	179	205	113
Avril . . . . .	175	193	200	186	217	138	209	108
Mai . . . . .	205	212	207	205	216	112	206	122
Juin . . . . .	197	207	286	189	171	133	234	144
Juillet . . . . .	215	225	164	195	199	137	180	68
Août . . . . .	219	221	221	222	225	138	239	140
Septembre . . . . .	231	229	279	231	219	203	250	106
Octobre . . . . .	252	258	250	267	275	151	245	151
Novembre . . . . .	229	221	194	219	211	186	229	120
Décembre . . . . .	219	209	195	222	214	231	211	123
1932 Janvier . . . . .	240	224	141	231	200	145	130	97
Février . . . . .	194	177		214	207			

**ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.**

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1930 Moyenne mensuelle .....	38 (2)	394	37.834	174	25.765	20	250 (2)	634	157
1931 Moyenne mensuelle .....	38 (2)	365	31.116	162	21.391	21	250 (2)	449	99
1930 Décembre .....	38	399	35.941	179	24.435	21	250	412	120
1931 Janvier .....	38	376	33.067	169	22.496	20	250	415	101
Février .....	38	343	29.636	156	20.568	19	250	701	118
Mars .....	38	366	35.577	165	25.450	22	250	587	134
Avril .....	38	360	32.311	159	22.374	20	250	424	124
Mai .....	38	355	33.565	155	23.744	17	250	377	94
Juin .....	38	370	34.131	167	24.420	22	250	511	92
Juillet .....	38	374	37.360	163	26.370	21	250	517	150
Août .....	38	344	26.204	149	17.113	21	250	302	73
Septembre .....	38	352	30.292	152	20.654	22	250	414	92
Octobre .....	38	383	30.354	168	20.119	22	250	462	01
Novembre .....	38	362	22.573	161	14.478	19	250	326	59
Décembre .....	38	359	28.318	170	18.863	22	250	350	60
1932 Janvier .....	38	369	26.770	170	18.425	20	250	405	60
Février .....	38	347	24.966	162	16.798	20	250	337	80

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.  
 (2) Au 31 décembre.

**MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.**  
 (En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1931 Moyenne mensuelle	(*) 296.777	2.179	3.859	9.018	3.826	9.026	25.730	86,6
1930 Décembre .....	274.438	2.225	4.204	10.024	4.116	10.032	28.376	87,2
1931 Janvier .....	277.020	2.185	4.238	9.537	4.190	9.548	27.513	86,0
Février .....	279.270	2.163	3.560	8.674	3.661	8.689	24.584	87,0
Mars .....	281.129	2.106	3.857	9.103	3.761	9.120	25.841	87,1
Avril .....	282.579	2.233	4.044	9.400	4.007	9.416	26.867	86,5
Mai .....	284.217	2.204	3.687	8.923	3.716	8.935	25.260	87,2
Juin .....	285.998	2.204	3.719	9.167	3.793	9.174	25.853	87,2
Juillet .....	287.495	2.112	4.113	9.072	4.057	9.082	26.324	85,8
Août .....	289.032	2.102	3.570	8.607	3.618	8.602	24.397	86,9
Septembre .....	290.671	2.075	3.618	8.575	3.647	8.570	24.411	86,8
Octobre .....	292.708	2.146	4.425	9.301	4.146	9.312	27.185	85,5
Novembre .....	294.743	2.285	3.302	8.529	3.482	8.534	23.847	87,1
Décembre .....	296.777	2.335	4.180	9.327	3.837	9.329	26.673	86,7
1932 Janvier .....	298.991	2.361	3.996	8.906	4.080	8.908	25.889	85,7
Février .....	301.158	2.474	3.529	8.760	3.676	8.768	24.733	87,8

(\*) Au 31 décembre.

**CAISSE GENERALE D'EPARGNE** (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).

En milliers de francs.

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1929 .....	2.201.367	1.135.723	1.065.644	5.433.063	4.753.157
Année 1930 .....	3.358.445	1.372.832	1.985.613	7.653.177	4.959.801
1930 Décembre .....	309.916	145.400	164.516	7.653.177	
1931 Janvier .....	447.474	135.838	311.636	7.964.813	
Février .....	287.999	133.437	154.562	8.119.375	
Mars .....	235.214	171.250	63.964	8.183.339	
Avril .....	247.551	156.250	91.301	8.274.640	
Mai .....	245.654	163.152	82.502	8.357.142	
Juin .....	244.794	165.542	79.252	8.436.394	
Juillet .....	272.808	183.305	89.503	8.525.897	
Août .....	219.825	155.251	64.574	8.590.471	
Septembre .....	219.962	165.371	54.591	8.645.062	
Octobre .....	272.958	166.278	106.680	8.751.742	
Novembre .....	238.873 (3)	145.984 (3)	92.889 (3)	8.835.034 (3)	
Décembre .....	235.878 (3)	207.135 (3)	28.743 (3)	9.100.000 (3)	
1932 Janvier .....	347.686 (3)	193.738 (3)	153.948 (3)	9.253.948 (3)	
Février .....	286.737 (3)	196.486 (3)	90.251 (3)	9.344.199 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1929 et 1930 et ceux de décembre 1930 et 1931 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT  
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers de francs)		
Année 1930 .....	1.603.302	109.081	6,80	10.507.875	366.552	3,49
Année 1931 .....	1.467.857	117.133	7,98	7.459.992	310.996	4,17
1930 Décembre .....	121.071	9.641	7,96	641.629	28.158	4,39
1931 Janvier .....	121.773	10.291	8,45	759.515	27.578	3,63
Février .....	106.209	9.341	8,79	586.093	25.970	4,43
Mars .....	108.725	8.644	7,95	667.158	25.657	3,85
Avril .....	118.471	8.238	6,95	519.347	22.872	4,40
Mai .....	119.462	8.718	7,30	503.905	22.786	4,52
Juin .....	120.951	9.104	7,53	526.882	22.825	4,33
Juillet .....	121.996	9.313	7,63	525.307	21.419	4,08
Août .....	117.078	9.594	8,19	522.892	22.927	4,38
Septembre .....	116.290	9.384	8,07	614.865	25.425	4,14
Octobre .....	141.344	11.000	7,78	733.619	31.317	4,27
Novembre .....	139.040	11.038	7,94	753.315	28.592	3,80
Décembre .....	136.518	12.468	9,13	747.093	33.627	4,50
1932 Janvier .....	122.862	11.627	9,46	759.671	31.715	4,17
Février .....	117.357	11.975	10,20	840.257	31.885	3,79

# Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.  
(En milliers de francs).

ACTIF	30-12-1913	19-3-1931	18-2-1932	25-2-1932	3-3-1932	10-3-1932	17-3-1932
Encaisse :							
Or .....	(1) 306.377	7.171.700	12.635.320	12.635.984	12.608.098	12.546.108	12.555.347
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger.....	170.328	4.574.677	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger.....	603.712	3.807.621	4.668.952	4.725.257	4.566.123	4.454.350	4.854.220
Avances sur fonds publics.....	57.901	168.637	359.470	395.985	470.497	418.024	467.345
Bons et annuités du Trésor belge (Loi du 27-12-30).....	—	1.461.793	1.440.000	1.440.000	1.440.000	1.440.000	1.440.000
<b>PASSIF</b>							
Billets en circulation.....	1.049.762	15.838.129	18.526.670	18.576.313	18.734.051	18.604.609	18.078.839
Comptes courants particuliers.....	88.333	1.289.534	773.595	794.387	467.184	548.206	477.612
Compte courant du Trésor.....	14.541	136.263	121.629	149.489	208.317	35.707	1.097.442
<b>Total des engagements à vue...</b>	<b>1.152.636</b>	<b>17.263.926</b>	<b>19.421.894</b>	<b>19.520.189</b>	<b>19.409.552</b>	<b>19.188.522</b>	<b>19.653.893</b>
Rapport de l'encaisse aux engage- ments à vue .....	41,36 %	68,04 %	65,06 %	64,73 %	64,96 %	65,38 %	63,88 %
Taux d'escompte de traites acceptées	5,— %	2,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Taux des prêts sur fonds publics..	5,— %	3,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %

(1) Y compris 57,351 « Argent, billon et divers ».

# Banque du Congo Belge

Situations mensuelles (en milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-12-1930	31-8-1931	30-9-1931	31-10-1931	30-11-1931	31-12-1931 (1)
Encaisse-or :							
Lingots et monnaies d'or.....	24.818	41.027	41.027	35.027	78.070	78.070	81.047
Devises-or sur l'étranger.....	28.768	45.849	35.690	40.577	—	—	—
Encaissements diverses et avoirs en banque	78.031	438.602	333.842	293.284	231.923	179.327	166.602
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger .....	263.880	160.571	301.616	285.815	208.839	174.582	156.213
Fonds publics belges et congolais....	20.750	66.224	76.220	96.735	228.041	252.419	218.111
Comptes courants.....	163.234	62.527	63.506	84.870	118.802	128.397	274.157
Immeubles et matériel.....	8.893	9.461	9.750	9.746	9.713	9.716	9.722
Divers .....	4.417	6.219	5.991	7.381	6.128	8.419	8.369
<b>PASSIF</b>							
Capital .....	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000
Réserves .....	37.625	46.300	47.300	47.300	47.300	47.300	37.727
Billets en circulation.....	124.619	182.803	157.432	155.083	156.199	153.735	162.653
Créditeurs :							
A vue .....	222.030	333.314	330.720	317.054	341.608	314.395	292.819
A terme .....	68.465	141.797	180.897	180.738	169.358	154.936	145.048
Transferts en route et divers.....	120.051	106.269	131.293	133.259	146.602	140.566	255.974
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire.....	42,99 %	47,52 %	48,73 %	48,75 %	49,98 %	50,78 %	49,83 %

(1) Cette situation est établie après apurement total de la moins-value sur les avoirs en livres sterling.

**N. B. — Le tableau des taux d'escompte des principales banques d'émission est reporté à la page n° 220.**

# Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

## SITUATION

ACTIF.

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

PASSIF.

	Au 31 janvier 1932		Au 29 février 1932			Au 31 janvier 1932		Au 29 février 1932	
		P. c.		P. c.			P. c.		P. c.
<b>I. Encaisse :</b>					<b>I. Capital :</b>				
A la banque et en compte courant dans d'autres banques .....	17.323	1,7	6.414	0,6	Capital autorisé : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune .....	500.000		500.000	
<b>II. Fonds à vue placés à intérêts .....</b>	<b>156.968</b>	<b>15,2</b>	<b>82.318</b>	<b>8,1</b>	Capital émis .....	434.000	108.500	434.000	108.500
<b>III. Portefeuille réescomptable (au prix d'achat) :</b>					Actions libérées de 25 p. c. ....			108.500	10,7
1° Effets de commerce et acceptations de banque .....	406.518	39,2	438.282	43,4	<b>II. Réserves :</b>				
2° Bons du Trésor .....	100.861	9,7	142.540	14,1	1° Fonds de réserve légale .....	559		559	
	506.879		580.822		2° Fonds de réserve de dividende .....	1.094		1.094	
<b>IV. Fonds à terme placés à intérêts :</b>					3° Fonds de réserve générale .....	2.189	3.842	2.189	0,4
A trois mois au maximum .....	233.458	22,5	221.140	21,9	<b>III. Dépôts à long terme :</b>				
<b>V. Effets et placements divers :</b>					1° Compte de Trust des annuités .....	153.769	14,8	153.769	15,2
1° A 6 mois d'échéance au maximum .....	110.180	10,6	109.996	10,9	2° Dépôt du gouvernement allemand .....	76.884	7,4	76.884	7,6
2° De 6 mois à 1 an d'échéance .....	—		—		3° Fonds de garantie du gouvernement français .....	68.648	6,6	68.649	6,8
3° A plus d'un an d'échéance .....	832	0,1	828	0,1		299.301		299.302	
<b>VI. Autres actifs .....</b>	<b>10.420</b>	<b>1,0</b>	<b>9.466</b>	<b>0,9</b>	<b>IV. Dépôts à court terme et à vue :</b>				
<b>TOTAUX ...</b>	<b>1.036.060</b>	<b>100,0</b>	<b>1.010.934</b>	<b>100,0</b>	1° Banques centrales pour leur compte :				
					a) A trois mois au maximum .....	159.419	15,4	158.376	15,7
					b) A vue .....	315.530	30,5	321.571	31,8
						474.949		479.947	
					2° Banques centrales pour le compte d'autres déposants :				
					a) A trois mois au maximum .....	35.515	3,4	21.315	2,1
					b) A vue .....	77.694	7,5	61.545	6,1
						113.209		82.860	
					3° Autres déposants :				
					A vue .....	5.928	0,6	5.936	0,6
					<b>V. Postes divers .....</b>	<b>30.331</b>	<b>2,9</b>	<b>30.597</b>	<b>3,0</b>
					<b>TOTAUX ...</b>	<b>1.036.060</b>	<b>100,0</b>	<b>1.010.934</b>	<b>100,0</b>

# Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue o/o
			Effets de commerce escomptés		Effets négoiables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1930 Moyenne annuelle.	45.954.926	6.836.087	5.967.692	27.596	18.910.391	2.728.119	72.270.631	17.512.670	51,18
1931 Moyenne annuelle	58.966.286	10.126.770	6.093.766	680.881	15.498.618	2.839.333	79.208.511	25.572.205	56,28
1931 Janvier .....	54.109.387	7.124.398	7.744.961	31.076	19.385.995	2.982.107	77.734.065	23.325.808	53,54
Février .....	55.632.074	7.010.604	7.231.235	32.657	19.340.765	2.976.535	77.772.474	24.431.000	54,43
Mars .....	56.082.738	6.954.770	6.287.873	28.996	19.348.170	2.951.523	78.328.214	23.337.973	55,16
Avril .....	56.107.297	6.911.797	5.433.150	26.716	19.472.248	2.926.757	78.707.503	22.228.476	55,59
Mai .....	55.624.663	6.694.294	5.401.515	26.044	19.476.346	2.840.327	77.934.475	22.129.017	55,59
Juin .....	55.933.295	5.463.621	4.553.964	27.841	20.825.450	2.869.084	77.803.172	22.041.484	56,02
Juillet .....	56.228.693	6.945.695	4.270.056	22.519	18.825.962	2.891.803	78.609.675	20.971.382	56,47
Août .....	58.556.751	12.209.708	4.682.277	79.616	14.912.001	2.826.527	79.007.068	24.990.565	56,31
Septembre ...	58.567.719	14.818.272	4.468.041	1.844.897	11.287.707	2.817.336	78.927.433	25.637.998	56,01
Octobre .....	60.539.238	15.727.756	7.005.535	2.489.259	10.857.666	2.844.863	81.847.181	28.642.343	54,79
Novembre .....	67.580.594	13.374.307	6.846.478	899.566	10.165.562	2.864.936	82.794.909	30.178.140	59,82
Décembre ....	67.953.568	16.159.339	6.194.871	902.904	7.480.507	2.844.087	83.021.962	29.737.717	60,26
1932 Janvier .....	69.279.466	11.131.240	5.617.692	897.469	9.307.057	2.862.374	84.921.658	27.453.192	61,65
Février .....	72.563.033	8.176.369	4.951.705	103.773	9.141.515	2.824.813	84.438.199	20.770.370	65,25
Mars .....	75.737.753	4.833.384	4.461.954	187.773	8.752.534	2.802.935	83.452.267	26.564.075	68,84

Taux d'escompte } actuel : 2 ½ %, depuis le 10 octobre 1931.  
précédent : 2 %, depuis le 3 janvier 1931.

# Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1930 Moyenne annuelle.	447.758	51.839	230.768	92.905	5.477	819.628	27.380	388	52,84
1931 Moyenne annuelle.	628.667	66.637	193.331	100.324	1.134	916.972	103.561	309	61,39
1931 Janvier .....	450.116	50.429	246.937	115.492	500	861.191	25.854	420	50,72
Février .....	474.574	48.406	244.838	81.226	—	813.101	45.175	97	55,29
Mars .....	477.701	47.515	223.835	82.266	—	824.345	24.043	123	56,30
Avril .....	480.105	44.385	212.019	120.166	—	852.402	24.564	248	54,73
Mai .....	485.674	45.543	223.260	131.966	—	898.105	22.161	288	52,76
Juin .....	488.609	45.457	224.987	95.104	—	852.874	39.068	163	54,77
Juillet .....	533.262	43.426	228.522	97.291	—	895.585	43.701	201	56,76
Août .....	669.049	60.915	229.929	91.227	11.730	941.161	171.999	55	60,10
Septembre ...	691.441	48.155	229.661	87.883	—	957.064	146.609	40	62,65
Octobre .....	822.872	146.166	102.061	114.626	—	1.070.195	150.985	75	67,38
Novembre ...	892.515	132.748	81.549	112.505	—	1.058.273	205.581	101	70,61
Décembre ....	930.782	86.946	84.545	109.326	—	1.031.089	198.246	272	75,70
1932 Janvier .....	905.973	83.879	84.330	126.244	—	1.052.201	164.370	207	74,46
Février .....	887.871	71.074	83.771	90.952	—	991.700	157.480	55	77,26
Mars .....	906.384	64.522	84.309	92.836	—	988.123	174.249	169	75,81

Taux d'escompte } actuel : 3 %, depuis le 29 septembre 1931.  
précédent : 2 %, depuis le 16 mai 1931.

# Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1930 Moyenne annuelle.	155.209	865	49.148	7.956	17.959	75.064	358.414	114.742	50,2
1931 Moyenne annuelle.	139.882	1.015	46.125	11.476	27.727	85.323	355.091	119.383	43,6
1931 Janvier .....	145.916	642	53.081	14.358	22.912	90.351	363.505	115.375	37,3
Février .....	140.351	689	43.030	6.325	23.204	72.559	349.486	106.007	48,6
Mars .....	140.926	836	34.395	10.639	30.039	75.073	350.722	107.853	47,3
Avril .....	146.122	902	33.400	10.890	28.609	72.899	358.885	103.372	46,5
Mai .....	147.506	976	34.415	5.635	25.524	65.574	356.217	100.090	52,2
Juin .....	151.876	1.058	38.496	7.106	28.311	73.913	356.371	112.681	50,1
Juillet .....	164.619	1.192	31.826	7.102	27.837	66.765	359.258	115.265	57,7
Août .....	133.517	1.311	49.311	9.019	23.283	81.613	365.252	108.052	41,2
Septembre .....	135.895	1.312	51.146	8.291	27.743	87.180	353.931	127.189	45,8
Octobre .....	135.239	1.226	64.126	16.898	25.715	106.739	359.324	141.334	36,9
Novembre .....	120.690	1.219	57.826	10.751	32.090	100.667	358.857	121.023	31,4
Décembre .....	120.712	805	60.616	12.551	31.401	104.568	358.850	124.359	30,2
1932 Janvier .....	120.750	575	64.891	19.899	35.789	120.579	362.859	136.010	24,6
Février .....	120.765	548	40.701	13.634	40.120	94.455	347.666	124.974	38,9
Mars .....	120.802	654	54.371	11.545	44.930	110.846	354.475	134.585	31,1

Taux d'escompte { actuel : 3,50 % depuis le 17 mars 1932.  
précédent, 4 %, depuis le 10 mars 1932.

# Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille-effets	Avances sur nantissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1930 Moyenne annuelle.	2.446.203	359.813	152.455	1.786.063	104.197	19.319	4.361.383	481.007	57,95
1931 Moyenne annuelle.	1.711.071	203.283	138.225	2.609.395	172.355	38.099	4.228.484	425.627	41,13
1931 Janvier .....	2.215.945	400.419	161.136	2.081.469	66.630	15.500	4.325.786	422.527	55,10
Février .....	2.244.110	198.402	178.357	1.802.299	66.200	23.170	4.084.240	270.805	56,08
Mars .....	2.285.393	189.424	166.163	1.842.293	84.608	44.070	4.144.808	301.308	55,66
Avril .....	2.343.644	165.605	143.228	1.975.360	155.219	48.500	4.377.850	332.848	53,27
Mai .....	2.369.868	169.281	175.099	1.686.307	146.546	21.130	4.076.736	332.741	57,58
Juin .....	2.299.930	112.956	176.965	1.709.450	69.876	54.510	4.079.250	270.471	55,47
Juillet .....	1.421.756	370.989	84.354	2.554.992	224.477	3.420	4.110.418	342.762	40,26
Août .....	1.365.024	307.211	60.395	3.462.726	167.530	116.470	4.375.601	780.581	32,43
Septembre .....	1.370.514	400.438	80.538	3.021.383	151.417	4.080	4.292.061	434.105	37,47
Octobre .....	1.219.268	141.540	78.857	3.688.054	167.559	40.410	4.522.918	500.463	27,09
Novembre .....	1.101.298	160.650	93.841	3.830.091	112.268	30	4.541.599	398.903	25,54
Décembre .....	1.005.116	170.466	122.246	3.881.417	190.882	22.430	4.591.576	415.950	23,48
1932 Janvier .....	979.043	162.252	140.053	3.854.092	99.016	17.030	4.575.551	417.212	22,86
Février .....	928.341	146.750	140.474	3.461.736	129.038	22.080	4.276.132	332.941	23,33
Mars .....	880.006	156.409	133.582	3.268.316	218.430	34.180	4.178.896	318.872	23,04

Taux d'escompte { actuel : 6 %, depuis le 9 mars 1932.  
précédent : 7 %, depuis le 10 décembre 1931.

# Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (en milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse or	Disponi- bilités (or) à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nantisse- ments	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, %
1930 Moyenne annuelle .....	(1) 613.893	347.019	49.424	43.058	30.204	898.726	199.273	87,51
1931 Moyenne annuelle .....	1.173.709	330.366	41.147	46.465	26.237	1.147.761	514.042	90,51
1931 Janvier .....	716.844	344.100	73.488	49.263	25.298	975.528	295.733	83,46
Février .....	654.431	375.305	27.272	38.420	18.260	914.067	286.686	85,76
Mars .....	642.956	365.597	41.777	36.584	45.206	935.350	284.294	82,69
Avril .....	642.796	313.683	46.211	40.032	41.222	971.838	158.360	84,63
Mai .....	642.822	288.355	36.009	45.304	34.784	941.145	173.099	83,57
Juin .....	652.548	326.858	25.263	45.315	27.671	966.343	190.854	84,64
Juillet .....	839.538	416.944	26.706	46.053	24.797	1.047.792	346.699	90,10
Août .....	1.189.508	496.863	53.873	56.645	22.802	1.236.942	619.502	90,84
Septembre .....	1.215.039	570.154	36.823	50.499	27.729	1.277.708	657.203	92,26
Octobre .....	1.726.610	354.980	53.542	54.257	24.360	1.433.302	770.833	94,44
Novembre .....	2.199.421	92.827	74.465	54.661	17.764	1.461.499	971.645	94,21
Décembre .....	2.200.850	145.086	30.933	49.813	10.254	1.458.298	977.184	96,32
1932 Janvier .....	2.400.785	100.286	34.229	63.150	13.246	1.538.410	1.067.812	95,97
Février .....	2.148.119	109.969	27.292	53.115	9.974	1.480.659	1.147.437	96,89
Mars .....	2.458.261	108.396	23.732	50.493	8.557	1.481.306	1.162.853	97,07

Taux d'escompte } actuel : 2 % depuis le 22 janvier 1931.  
précédent : 2 ½ %, depuis le 10 juillet 1930.

(1) Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1930, l'argent était compris dans l'encaisse servant de couverture.

# Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (en milliers de zloty).

DATES	Encaisse métallique	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1930 Moyenne annuelle .....	663.274	290.246	113.125	639.150	74.169	1.274.189	324.192	59,66
1931 Moyenne annuelle .....	572.981	182.575	121.833	598.399	91.101	1.195.097	242.042	52,57
1931 Janvier .....	562.288	276.243	123.476	642.273	77.448	1.204.660	281.461	56,42
Février .....	562.557	253.219	119.821	604.205	78.518	1.199.720	227.565	57,16
Mars .....	562.751	244.639	114.665	572.105	82.082	1.197.164	215.181	57,17
Avril .....	562.922	240.384	110.346	550.848	83.319	1.211.638	251.790	54,89
Mai .....	567.444	229.640	103.182	532.052	74.001	1.201.902	221.402	50,—
Juin .....	567.650	283.171	99.934	524.381	73.259	1.177.181	315.128	57,01
Juillet .....	567.795	205.276	119.951	570.863	78.951	1.187.400	293.657	52,20
Août .....	567.903	147.613	126.657	635.293	88.397	1.216.145	243.218	49,03
Septembre .....	568.013	143.787	138.047	627.318	98.197	1.185.764	252.029	49,51
Octobre .....	576.047	98.989	130.627	630.242	111.541	1.187.045	216.485	48,10
Novembre .....	595.826	78.666	133.513	623.792	113.017	1.176.794	218.694	48,34
Décembre .....	600.350	80.617	119.892	619.694	115.483	1.168.350	227.860	48,77
1932 Janvier .....	600.412	88.407	124.117	651.838	124.432	1.137.006	263.422	49,19
Février .....	602.293	69.479	116.471	641.851	120.483	1.111.536	235.029	49,89
Mars .....	608.403	49.457	119.537	629.133	115.857	1.111.721	196.039	50,30

Taux d'escompte } actuel : 7,50 %, depuis le 3 octobre 1930.  
précédent : 6,50 %, depuis le 13 juin 1930.

## Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (en milliers de \$).

DATES	Réserve « or »	Autres réserves	Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et particuliers)	Rapport du total des réserves aux engagements à vue %
1930 Moyenne annuelle.....	3.005.581	166.764	253.994	213.324	565.213	1.488.217	2.448.086	80,6
1931 Moyenne annuelle.....	3.159.905	170.572	327.012	239.908	669.553	1.851.113	2.464.782	77,2
1931 Janvier .....	2.993.616	153.832	292.385	265.456	658.901	1.624.898	2.499.717	76,3
Février .....	3.076.412	184.445	222.917	104.275	609.511	1.476.742	2.454.798	82,9
Mars .....	3.094.297	175.990	190.578	100.555	599.867	1.459.837	2.430.770	84,1
Avril .....	3.131.021	177.992	142.585	171.729	598.655	1.505.143	2.442.507	83,8
Mai .....	3.172.277	172.704	150.202	193.869	598.351	1.540.783	2.471.540	83,4
Juin .....	3.277.003	167.599	184.755	127.217	599.024	1.641.849	2.440.011	84,4
Juillet.....	3.427.905	164.042	162.388	91.788	667.953	1.736.922	2.527.346	84,2
Août .....	3.429.037	165.761	188.576	66.074	680.631	1.772.672	2.510.447	83,9
Septembre .....	3.470.046	158.717	260.232	197.788	728.065	2.010.322	2.553.730	79,5
Octobre .....	3.036.950	158.198	463.393	581.356	738.345	2.269.989	2.486.033	87,1
Novembre .....	2.772.746	160.639	705.224	642.033	727.576	2.447.069	2.319.271	61,5
Décembre .....	2.969.118	167.855	725.182	389.219	717.193	2.484.892	2.259.498	66,1
1932 Janvier .....	2.985.552	173.635	818.216	275.306	765.945	2.651.026	2.169.419	65,5
Février.....	2.970.182	197.321	855.168	156.100	748.995	2.664.003	2.054.001	67,1
Mars (*) .....	2.959.420					2.617.380	1.989.160	68,8

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 3 %, depuis le 26 février 1932.  
précédent : 3,50 %, depuis le 16 octobre 1931.

(\*) Chiffres provisoires.

## Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (en milliers de Lit.).

DATES	Encaisse or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantissem.	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignation- sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1930 Moyenne annuelle.....	5.231.925	4.881.749	3.008.226	1.196.725	194.149	15.929.432	423.711	1.511.025	56,61
1931 Moyenne annuelle.....	5.398.642	3.506.250	3.375.455	1.204.185	178.865	14.679.170	378.928	1.758.307	52,95
1930 Décembre .....	5.294.796	4.332.317	2.921.581	1.506.420	282.120	15.639.772	358.740	1.471.207	55,11
1931 Janvier.....	5.296.800	4.253.394	3.933.738	1.117.297	235.035	15.579.841	400.384	1.845.884	53,39
Février.....	5.298.849	4.045.595	3.723.647	1.128.375	221.470	15.120.582	356.924	2.098.895	53,17
Mars .....	5.305.942	4.048.979	3.647.084	1.192.343	244.523	15.119.481	323.696	1.909.974	53,90
Avril .....	5.310.613	4.068.889	3.045.790	1.062.662	115.142	15.002.494	397.582	1.741.136	54,72
Mai .....	5.312.842	4.126.086	2.728.635	1.146.370	187.757	14.818.322	300.082	1.516.991	56,74
Juin .....	5.323.278	3.989.647	2.666.768	1.226.353	103.771	14.629.867	354.055	1.545.593	56,34
Juillet.....	5.368.502	3.862.570	3.026.780	1.199.693	108.791	14.679.619	446.074	1.480.391	55,59
Août .....	5.372.031	3.494.987	3.168.116	1.084.363	143.638	14.592.890	376.997	1.890.074	52,59
Septembre .....	5.373.734	3.438.912	3.132.205	1.147.119	83.491	14.634.598	347.649	1.495.349	53,48
Octobre.....	5.447.582	2.752.999	3.592.341	1.230.293	207.187	14.335.030	308.624	1.542.511	50,66
Novembre .....	5.625.967	2.436.823	3.825.016	1.374.032	232.702	14.360.068	367.633	1.476.515	49,76
Décembre.....	5.625.983	2.302.916	3.856.677	1.183.226	66.773	14.152.232	338.978	2.014.365	48,04
1932 Janvier .....	5.626.332	2.103.661	4.569.463	886.422	60.717	14.213.249	362.031	2.243.786	45,96
Février .....	5.626.349	1.794.219	4.263.697	984.226	49.194	13.748.255	328.004	1.791.985	46,76

Taux d'escompte { actuel : 6 %, depuis le 21 mars 1932.  
précédent : 7 %, depuis le 28 septembre 1931.

**TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.**

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne .....	9 mars 1932	6	Hongrie .....	21 mars 1932	6,50
Autriche .....	18 mars 1932	7	Indes .....	25 février 1932	6
Belgique .....	14 janvier 1932	3,50	Italie .....	21 mars 1932	6
Bulgarie .....	29 septembre 1931	9,50	Japon .....	12 mars 1932	8,84
Danemark .....	11 mars 1932	5	Lettonie .....	1 <sup>er</sup> octobre 1930	6
Dantzig .....	24 novembre 1931	5	Lithuanie .....	1 <sup>er</sup> mars 1932	7,50
Espagne .....	8 juillet 1931	6,50	Norvège .....	3 Mars 1932	5
Esthonie .....	28 janvier 1932	5,50	Pologne .....	3 octobre 1930	7,50
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York) ...	26 février 1932	3	Portugal .....	11 août 1931	7
Finlande .....	13 février 1932	7	Roumanie .....	4 mars 1932	7
France .....	10 octobre 1931	2,50	Suède .....	3 mars 1932	5
Grande-Bretagne .....	17 mars 1932	3,50	Suisse .....	22 janvier 1931	2
Grèce .....	20 février 1932	11	Tchécoslovaquie .....	22 décembre 1931	6
Hollande .....	29 septembre 1931	3	Yougoslavie .....	20 juillet 1931	7,50

Anc Et. d'Imp. Th. DEWARICHET  
J., M., G. et L. Dewarichet, frères et  
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du  
Bois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88.12